

FCP de droit français

LAZARD CREDIT FI SRI

RAPPORT ANNUEL

au 28 mars 2024

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

Sommaire

Pages

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	14
4. Certification du Commissaire aux Comptes	19
5. Comptes de l'exercice	24
6. Annexe(s)	64
Caractéristiques de l'OPC	65
Information SFDR	101
Loi Energie Climat (LEC)	111

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CREDIT FI SRI** (code ISIN : FR0011844034) la mise en place d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachat (« Gates »).

➤ **Date d'effet : 18/08/2023.**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CREDIT FI SRI** (code ISIN : FR0011844034), la suppression des indicateurs à reporter pour le label ISR.

➤ **Date d'effet : 09/11/2023.**

2. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Entity Code	Entity Name	Performance
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI "PVC EUR"	15,86%
FR0010752543	LAZARD CREDIT FI SRI "RVC EUR"	15,09%
FR0011844034	LAZARD CREDIT FI SRI "PC EUR"	15,42%
FR0012074151	LAZARD CREDIT FI SRI "PVD EUR"	15,85%
FR0013076932	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-USD"	17,29%
FR0013236791	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-CHF"	12,79%
FR0013305935	LAZARD CREDIT FI SRI "TC EUR"	15,42%
FR0013306735	LAZARD CREDIT FI SRI "RVD EUR"	15,09%
FR0013306743	LAZARD CREDIT FI SRI "PD EUR"	15,42%
FR0014005U50	LAZARD CREDIT FI SRI "RC EUR"	14,66%
FR00140095N4	LAZARD CREDIT FI SRI "PD H USD"	17,25%
FR00140095O2	LAZARD CREDIT FI SRI "RD H USD"	15,91%

La performance de l'indice sur la période est de :

Entity Code	Entity Name	Performance de l'indice
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI "PVC EUR"	12,23%
FR0010752543	LAZARD CREDIT FI SRI "RVC EUR"	12,23%
FR0011844034	LAZARD CREDIT FI SRI "PC EUR"	12,23%
FR0012074151	LAZARD CREDIT FI SRI "PVD EUR"	12,23%
FR0013076932	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-USD"	14,38%
FR0013236791	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-CHF"	9,57%
FR0013305935	LAZARD CREDIT FI SRI "TC EUR"	12,23%
FR0013306735	LAZARD CREDIT FI SRI "RVD EUR"	12,23%
FR0013306743	LAZARD CREDIT FI SRI "PD EUR"	12,23%
FR0014005U50	LAZARD CREDIT FI SRI "RC EUR"	12,23%
FR00140095N4	LAZARD CREDIT FI SRI "PD H USD"	14,38%
FR00140095O2	LAZARD CREDIT FI SRI "RD H USD"	14,38%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB a accéléré à +3,1% sur un an au T4 2023. Les créations d'emplois ont été solides à +243 000 en moyenne par mois. Le taux de chômage est resté bas à 3,8% en mars 2024. La croissance annuelle du salaire horaire a ralenti à +4,1% sur un an en mars 2024. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +3,5% et +3,7% hors énergie et alimentation en mars 2024, mais avec des chiffres un peu plus forts début 2024.

La Fed a augmenté son taux directeur de +50 points de base, à 5,25%-5,50%, avec la séquence suivante : une hausse de +0,25% en mai 2023, une première pause en juin 2023 et une hausse de +0,25% en juillet 2023. En décembre 2023, Jerome Powell a acté la fin du cycle de hausse des taux et ouvert la voie à un assouplissement monétaire en 2024.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a été quasi nulle à +0,1% sur un an au T4 2023. Cela masque des évolutions contrastées entre les pays. Le PIB a baissé de -0,2% en Allemagne tandis qu'il a augmenté de +0,6% en Italie, +0,7% en France et de +2,0% en Espagne.

Les indices PMI se sont dégradés à l'été 2023 avant de se stabiliser à l'automne 2023 et de s'améliorer par la suite. Le taux de chômage est resté stable à 6,5% en février 2024. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +2,4% et +2,9% hors énergie et alimentation en mars 2024.

La BCE a augmenté ses taux directeurs de +100 points de base, avec la séquence suivante : +0,25% en mai 2023, +0,25% en juin 2023, +0,25% en juillet 2023 et +0,25% en septembre 2023. Le taux de dépôt est passé de 3,00% à 4,00%. En septembre 2023, Christine Lagarde a indiqué que les taux directeurs avaient atteint des niveaux suffisamment restrictifs.

S'agissant des mesures non-conventionnelles, la BCE a annoncé, en juin 2023, mettre un terme aux réinvestissements effectués dans le cadre du programme APP. En décembre 2023, la BCE a annoncé une réduction de son portefeuille PEPP à partir de juillet 2024, au rythme de -7,5 Mds d'EUR par mois en moyenne au second semestre 2024. Les réinvestissements cesseront fin 2024.

En Chine, la croissance du PIB a accéléré à +5,2% sur un an au T4 2023. La levée complète des restrictions sanitaires, en décembre 2022, a permis un rebond de la consommation des ménages mais les difficultés du secteur de l'immobilier ont freiné l'investissement. Le taux de chômage urbain est resté stable à 5,3%. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +0,1% sur un an en mars 2024.

La banque centrale chinoise a réduit son taux directeur de 25 points de base à 2,50%, et le taux des réserves obligatoires de -75 points de base, à 10,00%.

POLITIQUE DE GESTION

Le marché des dettes financières a retrouvé son calme durant le mois d'avril, les excellents premiers résultats du premier trimestre, qui ont vu plusieurs émetteurs espagnols, allemands et britanniques publier des chiffres records, ainsi que la bonne tenue des dépôts pour les banques européennes ont apaisé la défiance des investisseurs sur le secteur.

Aux Etats-Unis, après Signature et SVB, First Republic a finalement été également placé sous le contrôle de la FDIC, ce qui aura permis à JPMorgan d'acquérir la majorité des actifs et certains passifs de la banque à moindre coût.

Plusieurs améliorations de ratings ou de perspectives sont à noter sur le mois avec Novo Banco (dette senior de B3 à Ba3, perspective positive chez Moody's), BPER (de BB+ à BBB- chez Fitch), Banco Sabadell et Banco Comercial Portugues (perspective de stable à positive chez S&P pour les deux).

La fin de la période transitoire de reconnaissance des anciennes dettes dans les fonds propres se rapproche pour les assureurs (janvier 2026) avec NN group, Generali, AXA, Ethias, Vienna Insurance qui ont lancé des opérations de Liability Management en parallèle de nouvelles émissions de Tier 2.

HSBC a annoncé le remboursement de ses quatre obligations legacy Disco au pair, pour un total d'environ \$2bn. Ce remboursement n'était absolument pas attendu par le marché, ces obligations cotant autour de 72% avant l'annonce.

Unicredit et Lloyds ont annoncé le remboursement en date de 1er call de leurs ATI.

Un mois de mai positif pour le crédit financier subordonné avec une surperformance des Tier 2 périphériques et des ATI.

La surperformance des noms grecs provient du résultat des élections législatives et des 41% recueilli par le parti actuellement au pouvoir "Nouvelle Démocratie", ce qui d'après Moody's signifierait une continuité dans les politiques fiscales et économiques, positive pour le crédit.

Côté ATI, un article de Bloomberg reprenant des supposées propositions de l'EBA sur l'inclusion de clauses de « dividend stopper » ou bien des coupons cumulatifs a provoqué un repricing positif de la classe d'actif.

Les publications du IT23 s'achèvent avec des résultats largement supérieurs aux attentes, des chiffres records pour beaucoup d'institutions et des messages très rassurants sur la liquidité, la valorisation des portefeuilles obligataires ainsi que l'exposition à l'immobilier commercial, mais aussi des tendances encore très positives en matière de revenus et de faible coût du risque à venir.

Côté régulation, la BCE pourrait s'impliquer davantage dans la communication des exigences en matière de liquidités aux banques, avec une différenciation selon le profil de la situation de liquidité du prêteur.

La dernière Lending Survey de la BCE montre que les banques de la zone euro continuent de resserrer leurs critères d'octroi de prêts aux sociétés non financières, le resserrement net restant au plus haut niveau depuis la crise de la dette souveraine en 2011.

Côté agences de notations, même direction positive avec plusieurs actions sur le mois tel que Caixa geral de Depositos relevée d'un cran par Moody's à Baa2, Barclays d'un cran par S&P (Holdco à BBB+, Opco à A+) et Deutsche Bank placée sous perspective positive par la même agence.

En revanche, S&P a abaissé la note de la société d'assurance mutuelle britannique Liverpool Victoria à BBB (perspective stable) et a abaissé la perspective de la banque islandaise Arion Bank à négative (rating maintenu à BBB).

Le marché primaire a très largement rouvert sur quasi tous les segments, avec 40 Mds émis dont plus de 7 mds sur la partie Tier 2 dont Allianz, Société Générale, BPCE, Caixabank, Santander ou encore Novo Banco. Sur la partie Tier 1, DZ Bank a émis une ATI via son réseau et l'assureur Royal London une RTI.

La Fed a laissé son taux directeur inchangé en juin, la BCE les a monté de +0.25% et la BoE de +0.50% alors que le marché anticipait la moitié.

Les 5 plus grandes banques italiennes ont remboursé 126 milliards d'euros de TLTRO en juin. Dans le même temps, la BCE a alloué 4,3 milliards d'euros à 29 banques dans le cadre de son opération de refinancement à long terme de trois mois, la plus importante depuis avril 2020 selon Bloomberg.

Le marché primaire sur le segment des ATI a réouvert sans difficultés avec BBVA et Bank of Cyprus.

Sur les autres segments, le marché a été actif avec côté Tier 2 Abanca, BVBA, Commerzbank, DNB, Société Générale ainsi que Allianz et Achmea. Sur la partie Senior, plusieurs banques sont venues remplir leurs coussins MREL, notamment des établissements d'Europe de l'est comme la filiale croate de Raiffeisen, la filiale tchèque de Erste ou les slovènes Nova KBM et Nova Ljubjanska.

Sur les Legacy, après HSBC fin mars, Barclays et Standard Chartered ont annoncé leur intention de rembourser leurs obligations Discos en circulation à la prochaine date de call, en lien avec la structure du coupon lié au Libor USD qui disparaîtra bientôt même s'il est remplacé par un Libor synthétique. Bank of Ireland a annoncé une offre publique d'achat sur d'anciennes preferred shares avec une prime entre +9pts à +20pts. Aviva a lancé une offre de consentement pour transformer une obligation Legacy en une obligation pleinement conforme à Solvabilité 2 en échange d'une commission de 16%.

En ce qui concerne les ratings, Fitch maintient MAPFRE à A+ avec une perspective stable, a placé sous perspective positive la note BBB+ de Virgin Money et a relevé la perspective de Sabadell à positive, tout en confirmant sa note à BBB-.

Moody's a placé 11 banques autrichiennes sous surveillance en vue d'un relèvement de la note des dépôts, de l'émetteur et des obligations senior unsecured, dont Erste Bank et RBI. L'agence a également relevé le BCA (Baseline Credit Assessment) de Caixa geral de Depositos à Baa2 (contre Baa3), le Tier 2 de la banque a atteint l'univers IG à Baa3 (contre Ba1), les perspectives restent positives pour la banque.

S&P a annoncé le relèvement de Cajamar à BB+ (de BB) avec une perspective stable et a confirmé la note de RBI à A- en maintenant la perspective à négative, tout en abaissant la note des ATI d'un cran à BB. Les trois banques irlandaises ont toutes été relevées d'un cran par S&P avec une perspective stable.

L'agence a abaissé la note de la société d'assurance mutuelle britannique Liverpool Victoria de BBB+ à BBB avec une perspective stable, ainsi que le Tier 2 à BB+.

Suite à l'arrêt de la Cour européenne de justice du 15 juin les filiales polonaises de la BCP, Bank Millenium, ainsi que la filiale de Commerzbank, mBank, ont annoncé des provisions supplémentaires pour le 2e trimestre 2023, tout en prévoyant de réaliser un bénéfice net pour le trimestre en cours pour BCP et un résultat net en 2023 bien supérieur à celui de 2022 pour mBank.

Sur le front des fusions et acquisitions, Generali a annoncé un accord pour acquérir Liberty Seguros SA pour €2,3bn afin de renforcer les activités P&C du groupe en Espagne et au Portugal et d'entrer sur les marchés d'Irlande et d'Irlande du Nord, avec un impact estimé sur son SCR de -9,7 points (1T23 = 227%).

HSBC Continental Europe a signé un nouveau protocole d'accord relatif à certaines modifications potentielles des termes de la cession de ses activités de banque de détail en France à My Money Group.

Svenska Handelsbanken vendra ses activités de banque aux particuliers et aux PME ainsi que ses activités d'assurance vie en Finlande pour un montant de €1.3bn à des acteurs locaux.

La Fed et la BCE ont toutes deux relevé leurs taux de 25 points de base, mais sont restées évasives quant à leurs actions futures, qui dépendront des données.

Après la publication de bonnes données macroéconomiques, les courbes se sont pentifiées, la partie courte s'étant légèrement resserrée, dans l'espoir que les principales banques centrales aient procédé à leur dernière hausse.

Les spreads se sont resserrés pour les financières en juillet, comme prévu, en raison d'un manque d'offre, d'une très bonne publication des bénéfices du 2T23 et d'un positionnement excessivement prudent de la part des investisseurs. Les obligations seniors se sont resserrées de -17 points de base, les Tier 2 IG de -33 points de base, tandis que les ATI se sont resserrées de -38 / -39 points de base. Depuis le début de l'année, tous les spreads de la structure du capital se sont resserrés, y compris les ATI pour la première fois depuis les événements de mars.

La saison des résultats du 2e trimestre 23 se déroule très bien avec de nombreuses hausses et révisions à la hausse des perspectives, à la fois en termes de hausse des revenus (revenus nets d'intérêts) et de baisse du coût du risque.

Les résultats des banques pour le deuxième trimestre 2023 sont exceptionnels. BBVA a affiché un ROTE de 16,9 % au premier semestre. Caixabank et AIB affichent respectivement des ROTE de l'ordre de 12 % et 20 %. Danske Bank a vu son bénéfice net doubler par rapport à l'année précédente (+124%) et ses revenus nets d'intérêts ont augmenté de 45%. La Caixa Geral de Depositos, quant à elle, a enregistré une hausse de +128 % de ses revenus nets d'intérêts et une augmentation de +25 % de ses bénéfices.

L'activité du marché primaire a été élevée pour un mois de juillet avec plus de 8,5 milliards d'euros d'émissions. Les plans de financement sont réalisés à 75-80% pour 2023. La banque espagnole Abanca a lancé une offre publique d'achat pour ses anciens titres ATI au pair, ce qui lui permet de les rembourser 4 mois avant la première date d'appel, en émettant en même temps 250 millions d'euros de titres ATI avec un coupon de 10,625%. Il s'agit de la troisième émission d'un ATI depuis CS.

Lloyds a annoncé le remboursement d'une obligation Tier 2 à la première date d'appel malgré un faible reset à ms+130 bps, un signal positif pour les Tier 2, et une autre illustration du fait que la plupart des émetteurs continueront à rembourser leurs Tier 2 indépendamment des facteurs purement économiques à la première date d'appel. Bank of Cyprus, qui a rouvert le marché ATI en juin, a émis 300 millions d'euros de dette PS 5NC4 avec un coupon de 7,375 % ou MS+410 pdb pour répondre à ses besoins en matière de MREL.

Barclays, BBVA et Caixabank ont annoncé l'appel de leurs ATI. Barclays a annoncé l'appel de son ATI libellé en dollars : il y avait une certaine incertitude quant à l'appel de cette obligation, malgré l'important excédent de capital ATI de Barclays. Santander n'a pas encore annoncé le remboursement de son ATI, qui arrive à échéance en septembre, mais devrait idéalement la refinancer.

Les agences de notation continuent d'améliorer leurs notes de crédit. Chez Fitch, la Deutsche Bank passe enfin de BBB+ à A- avec une perspective stable, la Société Générale voit sa perspective passer de stable à positive, et Banco Montepio passe d'un cran de B à B+, avec un double relèvement de sa dette PS de B- à B+. Enfin, Fitch a relevé d'un cran les notes de Bank of Ireland, faisant passer son Opco Senior de BBB+ à A-, son Holdco Senior de BBB à BBB+, son Tier 2 de BB+ à BBB- et son ATI de BB- à BB. BKIR conserve une perspective stable et l'impact le plus significatif concerne le Tier 2, qui se qualifie désormais pour les indices IG (Baa2/BB+/BBB-).

La BCE a décidé de rémunérer à 0 % les réserves obligatoires que les banques de la zone euro doivent détenir, alors que le taux de la facilité de dépôt était jusqu'à présent de 3,5 %. Le manque à gagner représentera environ 6 milliards d'euros sur une base annuelle. Cependant, l'augmentation de 25 points de base du taux de facilité de dépôt de 3,50 % à 3,75 % ajoutera 9 milliards d'euros de revenus supplémentaires pour les banques à partir du stock de liquidités excédentaires de 3,6 trillions d'euros.

L'ABE et la BCE ont présenté leurs conclusions sur les tests de résistance appliqués aux banques européennes : les résultats sont utilisés par la BCE pour évaluer les exigences et les lignes directrices du deuxième pilier (P2R et P2G) et les pertes non réalisées au sein du portefeuille d'obligations au coût amorti (AC) s'élèvent à 75 milliards d'euros en février 2023, compte tenu de 38 milliards d'euros de gains liés à la couverture.

Les taux ont été volatils en août, oscillant entre hausse et pentification en raison de meilleures données macroéconomiques avant de baisser après des données plus faibles à la fin du mois. La courbe des taux en dollars s'est pentifiée alors que la courbe des taux en euros est restée stable.

Les spreads se sont élargis en août, perdant une partie du resserrement observé en juillet. L'illiquidité et la réduction des portefeuilles des traders en prévision du primaire à venir ont été les principales explications. Les obligations senior se sont élargies de +11 pbs, les Tier 2 IG de +19 pbs, tandis que les ATI se sont élargies de +25 / +31 pbs. Depuis le début de l'année, les spreads sont plus ou moins stables, à l'exception des ATI qui sont encore un peu plus larges.

La note souveraine des États-Unis a été abaissée par Fitch de AAA à AA+, tandis que la Grèce est revenue dans la catégorie IG. Scope est la deuxième agence de notation à replacer la Grèce dans la catégorie "Investment Grade", après l'agence de notation japonaise R&I.

La saison des résultats du T2 2023 est sur le point de s'achever et est riche en révisions à la hausse des perspectives, à la fois en termes de hausse des revenus (revenus nets d'intérêts) et de baisse du coût du risque.

Les banques grecques et italiennes ont toutes un ROTE > 10 % et plus proche de 15 % en moyenne. Les banques chypriotes ont toutes un ROTE > 20 %.

Banco BPM a enregistré un bénéfice net de 624 millions d'euros (+78 % en glissement annuel) pour le premier semestre de l'année 23 et a revu à la hausse (une fois de plus) ses prévisions de bénéfice net pour l'année fiscale 2023, de 1,14 milliards à >= 1,2 milliards. Son revenu net d'intérêt (NII) a augmenté de +49% en glissement annuel au cours du premier semestre de l'année. Son coût du risque est au plus bas depuis 10 ans, à 48 pbs. La banque devrait générer un ROTE de 12% en 2023. BPER suit les mêmes tendances : son résultat net pour le T2 2023 a été le meilleur de son histoire à 414 millions grâce à un NII en hausse (+13% QoQ), un coût du risque faible à 61 pbs et une révision des prévisions pour l'année fiscale 2023 à la fois en termes de revenus (NII plus élevé) et de résultat net (1,1 milliards pour 2023). Le gouvernement italien met en place une taxe exceptionnelle pour une année sur les banques, avec un prélèvement de 40% (non déductible de l'impôt) sur le montant le plus élevé entre les revenus nets d'intérêts (NII) de 2022 et 2021 - lorsque la différence dépasse 5%, ou sur la différence de NII entre 2023 et 2021 si elle dépasse 10% - avec un plafond à 0,1% du total des actifs.

Le Crédit Agricole a présenté un ROTE sous-jacent de 14,7% au premier semestre 2023, un bénéfice net de 3,3 milliards au niveau de la holding (+48% par rapport à l'année précédente) et de 4,2 milliards au niveau du Groupe (+10% par rapport à l'année précédente). Le Crédit Agricole va prendre une participation majoritaire dans Degroof Petercam, ce qui coûtera -30 pbs de CET1.

UBS a annoncé les meilleurs résultats trimestriels de toutes les banques du monde avec un bénéfice net de 29 milliards de dollars, dont la totalité proviendrait de la reconnaissance du badwill après l'achat de CS.

Abanca, BBVA, Barclays, SocGen, HSBC (deux obligations) et Caixabank ont toutes annoncé le call à la première date de call de leurs ATI. Ces calls rendront aux investisseurs environ 7 milliards d'euros de liquidités dans les semaines à venir. En revanche, Santander a décidé de ne pas rembourser son ATI à la date du premier call et le coupon de son obligation passera de 5,25 % actuellement à environ 8,25 % d'ici la fin du mois de septembre.

Beaucoup d'émissions en août, ce qui laisse présager un calendrier chargé en septembre (comme chaque année). Il y eu 32 milliards d'euros de nouvelles émissions sur les financières (y compris les obligations covered). Sur le segment ATI, il y a eu trois nouvelles émissions de BNPP en \$, KBC et Intesa en € (coupons respectifs de 8,5%, 8% et 9,125%) pour un montant total de 3,5 milliards.

La volatilité est remontée à la fin du mois de septembre sur le marché des obligations souveraines, ainsi les taux €, \$ sont en nette hausse sur le mois, sur l'ensemble des maturités et avec une pentification des courbes, alors que les taux courts ont baissé en £, et ont fortement augmenté au-delà de 30 ans. Ces mouvements font suite aux réunions des banques centrales, la Fed et la BoE ayant laissés leur taux inchangé contrairement à la BCE qui a relevé ses taux de +25bps, le taux de dépôt € atteignant ainsi les 4%.

Sur le mois de septembre, les spreads se sont resserrés sur la partie Senior (-5bps) et Tier 2 (-5bps), et se sont écartés sur les ATI (+18bps ATI, +27bps ATI€), les performances étant légèrement négatives sur le mois principalement à cause de l'effet taux.

Nous avons eu énormément d'améliorations de ratings sur le mois, à commencer côté Souverains par la Grèce qui a été relevé de BBH à BBBL par DBRS puis par Moody's de deux crans à Ba1, un niveau en dessous de la catégorie Investment Grade, avec une perspective stable. Le pays est désormais noté BB+ (perspective stable) par Fitch, BB+ (perspective positive) par S&P, BBBL par DBRS et Ba1 (perspective stable) par Moody's. Moody's a relevé la note de Chypre de deux crans, ce qui permet au pays d'entrer dans l'univers IG de l'agence avec une note Baa2 et une perspective stable. DBRS a également relevé la note du pays le même jour, la faisant passer de BBB à BBBH (élevé), également avec des perspectives stables. Chypre est désormais noté IG par toutes les grandes agences de notation.

S&P a placé la note BBB+ du Portugal sous perspective positive en raison de l'évolution positive de l'économie et de la réduction de l'endettement public tandis que Fitch a relevé la note du pays d'un cran à A- avec une perspective stable, citant la nette amélioration en termes d'endettement et la rigueur fiscale de l'actuel gouvernement, avec une projection d'un niveau de dette/PIB autour de 104% pour 2023.

Mécaniquement, les notes des banques de ces pays ont été également améliorées. Fitch et Moody's ont ainsi amélioré la notation des banques grecques entre un et deux crans, grâce à une économie résiliente et des fondamentaux en amélioration. Les principales banques sont maintenant notées en moyenne BB par les trois principales agences de notations. Les nouvelles notations incluent une perspective stable pour Fitch et une perspective positive pour Moody's. Au Portugal, BCP a vu sa note relevée d'un cran par S&P, de BB+ à BBB-, et sa perspective est désormais stable. Fitch a relevé la note de Caixa Geral de depositos de BBB- à BBB et Banco Comercial Portugues (BCP) de BB+ à BBB-. BCP est désormais notée IG par S&P, Fitch et Moody's.

Côté émetteur, nous pouvons citer l'assureur norvégien Storebrand dont Moody's a relevé la note de d'un cran, passant de Baa2 à Baa1 au niveau Holdco et de A3 à A2 au niveau Opco. Fitch a relevé la note de OSB Group de BBB à BBB+ après l'émission d'une dette Senior Holco, la note d'Axa de A+ à AA- (perspective stable), la note du Crédit Mutuel Arkea de A- à A+ ainsi que la note d'émetteur à long terme (IDR) de Danske Bank de A à A+

Une seule dégradation de note est à noter sur le mois, Moody's a en effet abaissé la note de Direct Line de A1 à A2 avec une perspective stable. Cette baisse reflète l'opinion de Moody's selon laquelle Direct Line ne retrouvera pas sa rentabilité historique à moyen terme, ainsi que les inquiétudes concernant sa gouvernance.

La banque danoise Sydbank a revu à la hausse ses prévisions pour 2023, avec un bénéfice après impôt qui devrait se situer entre 2 900 et 3 200 millions de DKK (contre 2 600 à 2 900 millions de DKK précédemment). Commerzbank a également relevé ses prévisions de revenus nets d'intérêts à 8 milliards d'euros en 2023, l'augmentation du bêta des dépôts étant plus lente qu'initialement prévu. Les prévisions précédentes, publiées le mois dernier lors des résultats du deuxième trimestre, s'élevaient à 7,8 milliards d'euros. La société a également déclaré qu'elle devrait produire un revenu net de 2 milliards d'euros pour l'année.

Le Capital Market Day (attendu) de la SocGen a été fraîchement accueilli par le marché des actions, les analystes sell-side étant déçus par le manque d'ambition et d'objectifs du nouveau plan. Cependant, le plan semble plutôt positif pour les détenteurs d'obligations avec un objectif de capital plus élevé (13% CET1) et un objectif de distribution raisonnable (40-50%).

En Italie, la presse locale a indiqué que l'impôt sur les bénéfices exceptionnels pourrait être atténué, les banques ayant la possibilité de "renoncer" au prélèvement si elles choisissent plutôt d'augmenter leur capital. Ce faisant, les banques conserveraient le capital (au lieu de le verser au gouvernement) au prix d'une réduction de leurs bénéfices distribuables. La plupart des banques paieraient moins qu'initialement prévu, à l'exception de Mediobanca. Par ailleurs, le gouvernement souhaiterait vendre une participation de 15 % dans Monte dei Paschi dans un avenir proche, ce qui contribuerait à privatiser la banque en réduisant la participation de l'État à 49%, le CEO de la banque a d'ailleurs déclaré que sa banque pourrait choisir de ne pas payer la taxe bancaire et d'augmenter ses réserves. Intesa Sanpaolo a reçu l'autorisation de vendre ou céder ses actifs en Russie. Pour rappel, les autorités russes doivent approuver toute vente d'actifs étrangers, qui pourrait se faire avec une décote minimale de 55%.

Les mesures de support aux ménages continuent en Europe, avec en Pologne la prolongation des moratoires hypothécaires pour toute l'année 2024, tout en ajoutant des critères de revenus qui empêcheront les emprunteurs qui n'en ont pas besoin de bénéficier de l'aide. Au Portugal, le gouvernement a annoncé que les clients pouvaient demander aux banques de réduire l'Euribor de 30 % pour les prêts hypothécaires, dans le but d'aider les emprunteurs en difficulté au cours des deux prochaines années.

Les assureurs néerlandais ont été impactés par un jugement rendu par la Cour d'appel de La Haye concernant des réclamations pour vente abusive de produits en unités de compte datant des dernières décennies. Elle a conclu que les frais prélevés sur les assurés étaient injustes et qu'une meilleure divulgation des coûts était nécessaire. Les assureurs néerlandais concernés sont NN Group, ASR Nederland, Achmea et Athora. NN et ASR ont déjà annoncé qu'ils allaient faire appel de cette décision.

Sur le marché primaire subordonnée, nous avons eu côté ATI BBVA (deuxième de l'année, refinancement) pour un coupon en \$ de 9.375%, Erste Bank en parallèle d'un tender au pair sur son ATI remboursable en mai 2024 avec un coupon en € de 8,50% et sur les Tier 2 National Bank of Greece avec un coupon de 8% et BayernLB avec un coupon de 7%. Vontobel a annoncé avoir émis \$400 millions d'obligations ATI pour financer le remboursement des CHF450 millions d'ATI en circulation via un placement privé auprès d'Apollo.

Les performances sont positives sur le crédit financier pour octobre, principalement grâce à l'effet de la baisse des taux courts et intermédiaires en Euros (les Taux dans les autres devises ayant terminé le mois plus élevés), les spreads de crédit étant au mieux plats, au pire un peu plus larges sur le mois, avec une sous-performance des ATIs non-Euros du fait des mouvements de Taux essentiellement.

La BCE a laissé ses taux inchangé lors de sa réunion d'octobre, sans surprise, en revanche l'augmentation du taux de Réserves Obligatoires (actuellement non rémunérées) et un éventuel démarrage du QT sur le PEPP n'ont pas été évoqués.

Les premiers résultats des banques pour le troisième trimestre restent bon dans l'ensemble, avec des rendements sur fonds propres entre 8% et >20%, avec cependant quelques résultats moins bien perçus par le marché Actions au Royaume-Uni notamment où la hausse de la rémunération des dépôts impacte plus fortement les revenus nets d'intérêts. La crise de l'immobilier commerciale en Suède n'a pour l'instant aucun effet visible sur les banques du pays.

Taxer les profits exceptionnels des banques semble être à la mode, avec l'Irlande qui, dans son budget 2024, souhaite augmenter le prélèvement bancaire de 87 M à 200 M sans donner davantage de détails. Cela pourrait représenter 6% à 6,5% des bénéfices nets de banques comme AIB ou Bank of Ireland. La Belgique quant à elle désire augmenter de 150 millions d'euros les taxes bancaires et supprimer sa déductibilité fiscale. En revanche, la nouvelle taxe bancaire italienne qui a finalement été adoptée par le parlement ne devrait coûter pratiquement rien pour la plupart d'entre elles, car elles choisiront probablement de renforcer leurs coussins de capitaux plutôt que de la payer, comme déjà indiqué par Unicredit, Intesa, Mediobanca et Monte dei Paschi.

En Pologne, le parti d'opposition pro-UE, dirigé par l'ancien président du Conseil européen Donald Tusk, a créé la surprise aux élections législatives en étant en position de former une majorité, après 8 ans au pouvoir du parti actuel Droit et Justice. Cela permettrait au pays d'adopter une approche plus favorable à l'UE et de débloquer plus de 35 milliards d'euros de subventions européennes.

De nombreuses améliorations de ratings ont été annoncées sur le mois, ainsi la Grèce a été réhaussée en territoire IG par S&P, passant de BB+ à BBB- avec une perspective stable, et l'agence a également maintenu la perspective stable pour l'Italie.

Après avoir relevé la note souveraine il y a deux semaines, Moody's a relevé les notes de dépôt à long terme de Bank of Cyprus et Hellenic Bank de deux crans, passant de Ba1 à Baa3, avec une perspective positive. L'agence a également amélioré la note des dettes PS de Sabadell, de Baa3 à Baa2, pour une perspective stable.

En France, Fitch a dégradé BPCE à A, contre A+ auparavant, avec une perspective stable, mais a confirmé la note de Crédit Agricole à A+ avec une perspective stable, soutenue par un modèle d'affaires plus diversifié, un faible appétit pour le risque et une capitalisation très solide. S&P a relevé de deux crans la note des obligations subordonnées de la Banque Postale, pour une note de la banque restée inchangée à A+ et une perspective négative (NPS de BBB- à BBB+, Tier 2 de BB+ à BBB- et ATI de BB- à BB+), principalement grâce à l'intégration de CNP Assurances, qui est désormais une filiale à 100% de LBP.

Les opérations de LME continuent sur les titres Legacy des assureurs, avec Swiss Re et Credit Agricole qui ont annoncé des offres de rachats sur des titres Grandfathered.

Metro Bank était sous pression après que Fitch ait placé la notation de la banque sous surveillance négative. Metro Bank a été lancée en 2010 en tant que "banque challenger" qui voulait "perturber" le secteur bancaire par la qualité de ses services avec un réseau d'agences de détail en dur. Malgré un certain succès à ses débuts, elle n'a jamais été en mesure de gagner de l'argent, notamment en raison d'une importante base de coûts. L'ambitieux plan de restructuration proposé par le management, incluant la mise à contribution des actionnaires et des créanciers Tier 2, a cependant été accepté par les porteurs obligataires, offrant une relative stabilité aux titres de la banque.

Raiffeisen Bank International a convoqué une AGE pour payer un dividende de 263 millions d'euros, qu'elle avait reporté en mars dernier en raison de l'incertitude concernant la Russie.

UBS a annoncé le call, en première date et non économique, de son ATI libellé en SGD. La banque devrait venir émettre une ATI, sans doute en \$, d'ici la fin de l'année.

Le marché primaire fut calme sur octobre, comme chaque année à cette époque, les programmes de financement étant déjà largement réalisés pour 2023. Nous avons cependant assisté à quelques opérations de pré-financement pour 2024. De nouveaux émetteurs sont venus faire des émissions inaugurales de dette MREL comme Montepio au Portugal ou MBH en Hongrie.

Le mois de novembre a été l'un des meilleurs historiquement en termes de performance pour les actifs obligataires, aidé par un double mouvement de baisse des Taux (de -20 à -41 bps sur la courbe Euro, de -41 à -60 bps sur la courbe \$) et de baisse des spreads avec une compression des primes de risque dans la structure de capital. En effet, en dépit d'un primaire extrêmement abondant sur le segment, les spreads des ATIs ont largement surperformé le reste du marché avec une baisse de -90 à -112 bps sur le mois contre -12 bps pour la dette Senior et -37 bps sur les Tier 2. Les dettes financières ont eu des performances supérieures à +2.5% sur les Tier 2 et +4.5% sur les ATI.

Sur le marché primaire, nous avons eu de nombreuses émissions de préfinancement sur les ATI (avec parfois l'annonce d'un tender en parallèle), avec en ATI \$ Barclays, Socgen, Santander et surtout UBS qui est venu émettre pour la première fois sur ce marché depuis le rachat de CS, la banque suisse ayant attiré \$36 milliards dans le carnet d'ordre pour \$3,5 milliards émis. De plus petits émetteurs sont également venu sur le marché ATI avec Virgin Money, Close Brothers et Banco BPM.

Les publications de résultats se sont globalement achevées, avec des résultats encore une fois très solides comme pour l'ensemble de 2023 pour les banques. Citons par exemple BBVA qui affiche un ROTE de 17% au 9M23, AIB qui guide pour un ROTE >20% en 2023, Intesa qui a publié ses meilleurs résultats pour les neuf premiers mois avec Eur6,1 milliards de bénéfice net ou encore BCP qui a multiplié par 7 son bénéfice net par rapport à 2022 à Eur651 millions.

La Banque nationale suisse, à l'instar de la BCE, cessera de rémunérer les réserves obligatoires, ce qui pourrait avoir un impact de -2% sur les bénéfices. D'autre part, les autorités suisses et les banques, y compris UBS, discuteraient de nouvelles mesures pour empêcher les fuites massives de dépôts.

Nous avons encore eu de nombreuses améliorations de ratings en novembre, avec pour commencer les banques chypriotes et Fitch qui a relevé Hellenic Bank à BB+ (de BB-) avec une perspective stable et Bank of Cyprus à BB (de B+) avec une perspective positive, reflétant la combinaison de l'amélioration de l'environnement opérationnel chypriote et de l'amélioration continue des profils de crédit des émetteurs. Côté souverain, Moody's a relevé de deux crans la note du Portugal avec une perspective stable (de Baa2 à A3) ainsi que les notations des banques locales : un cran de hausse pour Caixa Geral de Depositos et BCP, deux crans de hausse pour Novo Banco et Montepio.

Les bonnes nouvelles concernent également l'Italie avec Fitch qui a confirmé la note BBB du pays, toujours avec une perspective stable, et Moody's qui a confirmé la note de Baa3 mais a amélioré la perspective négative en perspective stable. Conséquences pour les banques suite à l'amélioration de Moody's : celles qui avaient une perspective négative sont maintenant de nouveau assorties d'une perspective stable, la note Tier 2 d'Intesa Sanpaolo est passé de Ba1 à Baa3 (IG), en revanche Unicredit a au contraire vu la note de son Tier 2 abaissée de Baa3 à Ba1 (de manière surprenante en raison d'un montant d'ATI en diminution), Banco BPM a vu la note de sa dette senior relevée de Ba1 à Baa2 et Monte dei Paschi a été relevé d'un cran de B1 à Ba3 et de deux crans par Fitch (de BB+ à BB). S&P a noté pour la première fois Banco BPM qui a atteint l'univers IG avec une note BBB- et une perspective positive sur la dette senior.

Du côté des assureurs, S&P a relevé la note de Crédit Agricole Assurances de A à A+ et de la dette Tier 2 de BBB à BBB+ et celle de Sogecap de BBB+ à A- et de sa dette hybride de BBB- à BBB. Cela fait suite à une révision des critères d'analyse des assureurs pour laquelle S&P a répertorié 63 noms pouvant être potentiellement impactés (à la hausse, à la baisse ou sans impact) par ce changement de méthodologie.

L'univers des Legacy continue de se réduire irrémédiablement, avec Deutsche Bank qui a lancé une offre de rachat sur deux titres Legacy avec une prime de +7/+8pts par rapport au marché secondaire et DNB qui a décidé de rembourser toutes ses obligations « discos », contrainte par la proposition législative publiée par le ministère des Finances, qui ne permet finalement pas à la banque de les conserver facilement dans le cadre de la mise en place d'un plan de résolution. En Italie, le ministère italien des finances (MEF) a vendu 25% de sa participation dans Monte dei Paschi pour 920 millions d'euros, la ramenant ainsi à un peu moins de 40%. De plus, le superviseur local a révisé la taille des coussins et des exigences O-SII (Other Systemically Important Institutions) à la hausse pour les principales banques, sauf pour Monte. UniCredit n'est plus désignée comme une Banque d'importance systémique mondiale (G-SIB) par le Conseil de Stabilité financière.

En Grèce, l'Etat a cédé sa participation de 9% dans Alpha Bank à Unicredit et 22% du capital de National Bank of Greece sur le marché.

La banque espagnole Abanca va racheter en totalité la banque portugaise EuroBic, selon un communiqué sur le site de l'entreprise. Cela triplera la présence de la banque au Portugal qui devrait devenir l'une des principales banques du pays, avec plus de 300 000 clients.

Les investisseurs de Metro Bank ont soutenu l'augmentation de capital annoncée, avec l'accord de 90% des actionnaires pour le montant de £150 millions. A la suite de cette annonce, Fitch a confirmé la note de la banque à B, a supprimé la surveillance évolutive de la notation et a ajouté une perspective positive.

Au Pays-Bas, ASR va passer un accord avec les clients en lien avec Aegon et ASR pour €250 millions, dans le contexte des litiges des Unités de Compte. L'accord deviendra définitif lorsque 90% des clients concernés accepteront le règlement, mais la société est très confiante quant à l'issue.

Décembre a été un mois très positif avec une performance allant de +1,9% pour la dette Senior des assureurs à +4,6% pour les ATI libellés en euros. Cette performance positive est due à la fois à un mouvement de baisse des taux (environ -40 bps en euros et en dollars, sur toutes les maturités) et à des spreads plus faibles avec un resserrement de la dette Senior bancaire de -6 bps, la Tier 2 notée IG de -33 bps et les ATI de -65 bps à -90 bps.

Ce rallye a été alimenté par les dernières réunions des banques centrales en 2023, avec notamment M. Powell mentionnant qu'ils ont discuté de possibles futures baisses de Taux en 2024. La BCE et la BoE ont été plus prudentes sur les perspectives de Taux en n'évoquant pas de futures baisses, les deux économies étant pourtant dans une situation plus morose. Les chiffres préliminaires de l'IPC de décembre dans différentes juridictions ont également contribué à alimenter le rallye des Taux.

Sur le marché primaire, les nouvelles émissions ont été très limitées avec 6,6 milliards d'euros émis au cours du mois pour les financières. Néanmoins, les syndicats bancaires préparent déjà activement janvier qui devrait être très actif non seulement en raison de la saisonnalité, mais aussi en raison des rendements attractifs pour émettre de nouvelles obligations après le rallye des taux et des spreads mentionnés ci-dessus.

Au mois de décembre, nous avons encore eu de nombreuses améliorations de ratings, avec Fitch relevant la note de la Grèce en IG à BBB- et donnant une perspective positive à toutes les banques grecques. S&P les a relevées d'un cran, sauf pour Alpha Bank qui a été placée sous perspective positive. Les banques chypriotes ont également été relevées d'un cran par S&P. En Ibérie, Ibercaja a été relevée d'un cran de Baa3 à Baa2 par Moody's. Montepio a été relevé de 2 crans par DBRS à BB. Deutsche Bank a été relevée d'un cran par S&P à A de A-. Les banques irlandaises ont été placées sous perspective positive avec Fitch.

Santander a annoncé le call en date de 1er call d'un ATI en dollars callable en février 2024.

Dans l'univers des Legacy, NIBC a lancé une offre de rachat pour réduire le stock de ses instruments Legacy. BNPP a finalement décidé de racheter le dernier instrument Tier 2 Disco en circulation, faisant comme toutes les autres banques.

Au Royaume-Uni, Apollo examinerait l'achat potentiel du consolidateur des "bulk annuities" Pension Insurance Corp qui pourrait être évalué à 5 milliards de livres sterling. Coventry Building Society a accepté d'acheter la Co-operative Bank pour 700 millions de livres sterling. Raiffeisen Bank International a annoncé une transaction qui lui permettra de rapatrier 1,45 milliard de capitaux de sa filiale russe pour un coût de -10 bps de CET1, mais qui permettra d'augmenter le ratio CET1 de +120 bps au niveau du groupe, hors Russie, réduisant ainsi son profil de risque.

Janvier a été un mois positif pour les ATI qui ont surperformé le reste de la structure de capital avec une performance de +1,0% à +1,6%, tandis que la dette Senior a terminé stable et que les Tier bancaires 2 IG ont eu une performance de +0,2%. La dette subordonnée des assureurs a également surperformé avec une performance de +0,6%.

Cette performance positive est uniquement due au portage et à une baisse des spreads, avec un resserrement des ATI de -22 bps à -45 bps, la dette senior et les banques Tier 2 IG ont terminé stable et la dette subordonnée des assureurs s'est resserrée de -9 bps. Les taux ont légèrement augmenté en euros et en sterling et étaient globalement stables en \$.

Le marché primaire a été très actif comme toujours en janvier avec environ 75 milliards émis ce mois-ci, même si c'est beaucoup moins que les 101 milliards émis en janvier 2023. Les banques ont été très actives en Tier 2 avec plus de 13 milliards d'euros équivalent émis ce mois-ci et nous avons vu de nombreux émetteurs de taille moyenne racheter des titres plus anciens callable cette année et émettre une nouvelle obligation en même temps. En faisant cela, les émetteurs peuvent pousser les investisseurs à simplement renouveler leur exposition sur leurs noms et peuvent également économiser sur leur charge d'intérêt en évitant de garder les deux titres en circulation en même temps.

Nous avons vu quelques ATI avec Crédit Agricole, Caixabank, BCP ou Van Lanschot, tous pour des raisons de refinancement d'autres instruments callable plus tard. Nous avons également eu un RTI inaugural d'AXA qui a reçu beaucoup d'intérêt de la part des investisseurs.

En général, la demande des investisseurs sur le marché primaire était élevée, quel que soit le type de titre ou le niveau de subordination.

Les quelques résultats FY23 jusqu'à présent ont été bons avec Bankinter produisant son meilleur bénéfice net jamais réalisé à 845 M (+51% YoY) et anticipant un niveau supérieur en 2024. De même pour BBVA et Santander, tous deux prévoyant des bénéfices supérieurs en 2024 après des bénéfices absolus record en 2023 de 8 milliards (+26% YoY) et 11 milliards (+15% YoY) respectivement. Les banques nordiques ont également enregistré des bénéfices record (+60% pour Swedbank, +42% pour SEB).

L'assureur néerlandais NN Group a conclu un accord pour clore les problèmes juridiques sur les ventes passées de produits liés aux unités de compte à certains clients pour un montant de 300 millions d'euros.

La FCA du Royaume-Uni examine les pratiques sur les commissions de financement automobile payées par les banques aux courtiers pour le financement des voitures. Lloyds, Close Brothers, Barclays et Santander UK pourraient devoir rembourser certains de ces intérêts excessifs facturés aux clients pour une estimation de coût encore très préliminaire qui varie de £4 milliards à £40 milliards. Ce coût devrait être réparti sur plusieurs années.

Fitch a amélioré la notation de la banque italienne Iccrea à BBB- de BB+ avec une perspective stable.
Julius Baer devrait augmenter ses provisions envers ses expositions sur Signa pour un coût estimé à CHF400 millions.

Au mois de février, la performance fût neutre voire légèrement négative pour la classe d'actifs, uniquement en raison de taux plus élevés qui ont augmenté de +13 à +48 points de base selon la devise et le point sur la courbe des taux. De meilleures données macroéconomiques et quelques légères surprises négatives sur l'inflation expliquent ce mouvement, avec désormais moins de baisses de taux prévues sur les marchés. Les spreads se sont resserrés de -11 pdb pour la dette Senior, -16 pdb pour le Tier 2 IG et entre -18 et -25 pdb pour les ATI, qui ont surperformé le reste de la structure de capital avec une performance de -0,1% à +0,2% alors que la dette Senior affiche -0,6% et les banques Tier 2 IG terminent à -0,2%. La dette subordonnée des assureurs a également surperformé avec une performance de -0,2%. Le marché primaire a été actif en février avec environ 41 milliards émis ce mois-ci (en ligne par rapport à 2023). Onze instruments ont été émis le mois dernier pour 9,3 milliards, avec sept ATI (\$ ING 8%, \$ UBS 7,75%, \$ Swedbank 7,75%, \$ BNP 8%, € ABN Amro 6,875%, £ Investec 10,5%, \$ Standard Chartered 7,875%) et quatre Tier 2 callable (Danske Bank, BPCE, SEB, Natwest).

Les call et refinancements sont très avancés pour le millésime 2024, avec environ 62% des Tier 2 et ATI callable en 2024 déjà callés ou refinancés, sans aucun non-call jusqu'à présent.

La saison des résultats pour les banques est très avancée et la plupart publient des bénéfiques records pour 2023, grâce à une forte hausse des revenus, notamment le revenu net d'intérêts. Les assureurs publient de bons résultats sans briller autant que les banques.

Nous avons constaté d'une certaine volatilité en début de mois en raison de préoccupations sur les expositions à l'immobilier commercial (CRE). Cela a commencé avec une banque américaine, NYCB, qui a été sous pression en raison de son exposition élevée aux logements locatifs, puis avec une banque japonaise, Aozora Bank, qui a pris des provisions importantes pour couvrir son portefeuille CRE américain. Les deux entités ont des ratios de capitaux faibles et la prise de provisions supplémentaires était absolument nécessaire, même si leur situation est très spécifique. Nous avons ensuite eu une contagion à une banque allemande, Deutsche Pfandbriefbank (PBB), sous pression car il s'agit d'un acteur spécialisé dans le CRE. La réaction du marché était exagérée par la petite taille de la banque et le manque de liquidité de ses obligations. Des provisions supplémentaires seront nécessaires, mais ses ratios de capitaux sont deux fois plus élevés que ceux de NYCB ou Aozora Bank.

Nous continuons de voir des améliorations de notation, avec Sabadell rehaussé par S&P à BBB+ contre BBB et Permanent TSB rehaussé par Fitch de BB+ à BBB-. Unipol est placé sous surveillance en vue d'une amélioration de crédit avec Moody's après avoir annoncé la fusion entre ses entités Holdco et Opco.

Le mois de mars a marqué une solide performance pour la dette financière subordonnée, avec un resserrement des spreads allant de -12 pdb (Banques Tier 2 IG) à -70 pdb (ATI en euros) et des taux légèrement à la baisse (de 0 à -19 pdb, selon la devise et le point de la courbe des rendements). Les réunions des banques centrales et les chiffres macroéconomiques ont également rassuré le marché quant à l'évolution future des taux, la Fed, la BCE et la BoE indiquant toutes un cycle d'assouplissement qui pourrait commencer en juin, et même la Banque nationale suisse qui a réduit son taux directeur de -0,25 %. Les inquiétudes initiales concernant l'exposition des banques allemandes au CRE se sont rapidement dissipées après la publication de leurs résultats.

Mars a été un mois chargé sur le marché primaire pour les financières, avec 41,7 milliards d'euros émis par les banques européennes, l'essentiel étant évidemment du côté des seniors (78 % du montant total émis). Concernant l'émission de dettes subordonnées, nous avons assisté à de nombreuses opérations de refinancement, les émetteurs venant en parallèle avec une opération de rachat sur les obligations existantes pour faciliter le processus de réinvestissement. Cette offre sur le primaire a été bien absorbée par le marché, malgré des primes sur les nouvelles émissions proches de zéro (ou négatives dans certains cas), soutenues par des flux entrants continus dans les fonds de crédit. Nous pouvons souligner un marché plus actif sur le Restricted Tier 1 (les "ATI" pour les assureurs), avec ASR et NN venant refinancer des obligations grandfathered. Pour les banques, Raiffeisen a dû reporter son émission d'ATI en raison de problèmes potentiels liés à l'accord Strabag, qui devrait réduire la sensibilité de son capital à un départ précipité de Russie. La banque communiquera des informations à ce sujet lors de son AGM début avril.

La saison des résultats se termine avec principalement des rapports d'assureurs et de petites banques, parmi lesquelles les banques allemandes, LBBW et Helaba ayant annoncé les meilleurs résultats de leur histoire, apaisant les craintes concernant le CRE allemand, et Deutsche Pfandbriefbank publiant également des résultats bien accueillis par le marché. Les résultats étaient moins "historiques" pour les assureurs, mais ils restent néanmoins solides et réguliers, les résultats techniques plus faibles de certaines compagnies P&C étant compensés par de forts rendements des investissements, et la solvabilité restant largement supérieure à l'objectif de gestion et souvent au-dessus de 200 %.

La BCE a annoncé que les réserves obligatoires minimales (MRR) resteront à 1 %, ce qui est une bonne nouvelle pour le revenu net d'intérêts des banques, car le MRR n'est pas rémunéré au taux des facilités de dépôt (4 % actuellement) mais à 0 %.

Nous avons eu beaucoup d'actions positives sur les notations en mars, avec Moody's qui a relevé les notations de plusieurs Landesbanks allemandes, la notation des dépôts à long terme de Novo Banco à Baa1 de Baa2 (mais n'a confirmé que les autres notations), et la notation de Co-Op Bank d'un cran, avec la Baseline Credit Assessment (BCA) maintenant à ba1 avec une perspective positive. En Italie, S&P a attribué à BPER Banca une notation de crédit à long terme de BBB- avec une perspective positive, Fitch a relevé les notations de la dette senior de Banco BPM d'un cran (Senior Preferred à BBB) et Moody's a relevé les notations des dépôts à long terme de Credem à Baa1 de Baa2. En Espagne, à la suite de la perspective positive sur la notation souveraine, Moody's a également amélioré les notations de plusieurs banques espagnoles : Sabadell, Caixabank, Bankinter, Unicaja, Ibercaja ont vu leurs notations relevées d'un cran. S&P a relevé la notation du Portugal de BBB+ à A- et a maintenu une perspective positive, et a donc également révisé la perspective de BCP de stable à positive. Cependant, Moody's a dégradé la notation à long terme d'Aareal Bank et la notation de la dette senior à Baa1 de A3, la perspective restant négative.

Les fusions et acquisitions semblent être davantage à l'ordre du jour des émetteurs financiers européens, Nationwide annonçant une offre de 3 milliards de livres sterling sur Virgin Money, qui a été confirmée par leurs conseils d'administration et devrait être effective au quatrième trimestre de cette année. L'assureur belge Ageas a fait deux offres pour la compagnie d'assurance automobile britannique Direct Line, mais les deux ont été rejetées par le conseil d'administration de Direct Line, et Ageas ne fera pas une troisième offre.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C	357 381 257,40	403 982 969,00
LAZARD EURO MONEY MARKET "B	183 034 183,11	174 470 685,74
BQ POSTALE ZCP 03-04-23		85 000 000,00
BFCM BANQ FEDE CRE ZCP 03-04-23		85 000 000,00
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	27 582 482,08	8 825 706,41
DEUT BA 4.296 05-23		29 943 428,94
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	10 215 273,97	19 483 251,10
UNICAJA BAN 7.25% 15-11-27	6 985 989,04	20 923 286,72
ABANCA CORPORACION BANCARIA 8.375% 23-09-33	27 300 000,00	
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.125% 18-01-29		26 191 923,23

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 635 629 289,01**

- o Change à terme : 463 674 601,51
- o Future : 171 954 687,50
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CACEIS BANK LUXEMBOURG CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	Néant
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	 760 000,00 760 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus	98 534,18 98 534,18
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	 Néant

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 4I sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2023 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2023 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2023 en €	Rémunération variable au titre de 2023 (cash payé en 2024 et différé attribué en 2024) en €
215	22 350 834	30 080 401

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2023 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 094 000
Autres	60	29 390 304
Total	63	34 484 304

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD CREDIT FI SRI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Lazard Frères Gestion SAS

25, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD CREDIT FI SRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD CREDIT FI SRI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

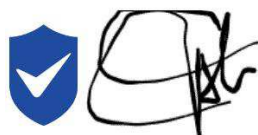
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield-shaped logo with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in black ink.

Olivier GALIENNE

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/03/2024 en EUR

ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 797 547 404,87	1 770 842 824,00
Actions et valeurs assimilées		
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 768 921 388,18	1 538 238 167,06
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	1 768 921 388,18	1 538 238 167,06
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Titres de créances		169 959 634,58
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		169 959 634,58
Titres de créances négo­cia­bles		169 959 634,58
Autres titres de créances		
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
Organismes de placement collectif	28 313 172,94	62 645 022,35
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 313 172,94	62 645 022,35
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	312 843,75	0,01
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	312 843,75	0,01
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	470 429 991,72	695 969 190,72
Opérations de change à terme de devises	463 674 601,51	686 845 893,62
Autres	6 755 390,21	9 123 297,10
COMPTES FINANCIERS	32 056 394,91	13 791 841,02
Liquidités	32 056 394,91	13 791 841,02
TOTAL DE L'ACTIF	2 300 033 791,50	2 480 603 855,74

PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 798 141 401,08	1 785 826 954,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		30 456,01
Report à nouveau (a)	15 840,44	13 606,04
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-47 787 274,92	-123 940 024,27
Résultat de l'exercice (a,b)	78 394 019,60	75 987 480,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 828 763 986,20	1 737 918 473,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	312 843,77	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	312 843,77	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	312 843,77	
Autres opérations		
DETTES	470 956 961,53	741 326 047,09
Opérations de change à terme de devises	464 024 056,15	689 725 300,51
Autres	6 932 905,38	51 600 746,58
COMPTES FINANCIERS		1 359 335,27
Concours bancaires courants		1 359 335,27
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 300 033 791,50	2 480 603 855,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0624	82 775 000,00	
FV CBOT UST 5 0624	89 179 687,50	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	874 561,50	337 186,29
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	88 157 392,26	78 240 140,52
Produits sur titres de créances	40 365,42	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	98 534,18	11 634,64
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	89 170 853,36	78 588 961,45
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		26 721,13
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 726,29	60 308,50
Autres charges financières		
TOTAL (2)	19 726,29	87 029,63
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	89 151 127,07	78 501 931,82
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	8 455 658,02	8 594 605,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	80 695 469,05	69 907 326,11
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 301 449,45	6 080 154,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	78 394 019,60	75 987 480,91

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

I.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

2. Méthodes de comptabilisation

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC. Les comptes sont présentés selon les dispositions réglementaires relatives à l'établissement et à la publication des comptes des organismes de placement collectif.

- **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) hors OPC gérés par Lazard Frères gestion selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères gestion} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RVC EUR	0,965%
		RVD EUR	0,965%
		PC EUR	0,665%
		PD EUR	0,665%
		PVC EUR	0,265%
		PVD EUR	0,265%
		PC H-USD	0,715%
		PC H-CHF	0,715%
		TC EUR	0,665%
		RC EUR	1,365%
		PD H-USD	0,715%
RD H-USD	1,415%		
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RVC EUR, RVD EUR, PVC EUR, PVD EUR	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice.
		PC EUR, PD EUR, PC H-USD, PC-H-CHF, TC EUR, RC EUR, PD H-USD, RD H-USD	Néant

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/04/2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 30% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31/03/2023.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 737 918 473,38	1 705 935 533,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	440 611 986,71	599 945 665,36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-592 606 398,44	-377 664 020,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 956 736,68	5 159 853,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-37 054 893,26	-146 363 688,11
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	21 479 808,29	80 815 920,67
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-53 136 389,91	-89 741 121,80
Frais de transactions	-296 181,37	-257 858,31
Différences de change	5 283 215,78	19 102 194,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	214 902 360,85	-112 985 863,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	59 154 428,76	-155 747 932,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	155 747 932,09	42 762 068,14
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	312 843,75	-8 074 074,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	312 843,75	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		-8 074 074,88
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-10 303 015,25	-7 861 391,91
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	80 695 469,05	69 907 326,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-30,06	
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 828 763 986,20	1 737 918 473,38

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 671 097 108,88	91,38
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 206 837,17	2,75
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	47 617 442,13	2,60
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 768 921 388,18	96,73
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	171 954 687,50	9,40
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	171 954 687,50	9,40
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 671 097 108,88	91,38			97 824 279,30	5,35		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							32 056 394,91	1,75
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	171 954 687,50	9,40						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	27 411 032,29	1,50			16 688 111,56	0,91	180 866 318,71	9,89	1 543 955 925,62	84,43
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	32 056 394,91	1,75								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							171 954 687,50	9,40		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 NLG		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	200 746 803,92	10,98	12 163 675,29	0,67	9 604 392,81	0,53	92 302 856,35	5,05
Titres de créances								
OPC	788 138,89	0,04						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	133 914 487,34	7,32					10 225 713,31	0,56
Comptes financiers	23 516 604,07	1,29	192 170,90	0,01			1 911 184,58	0,10
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	227 378 290,66	12,43					96 999 081,84	5,30
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	89 179 687,50	4,88						
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	141 863 867,32
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	321 810 734,19
	Ventes à règlement différé	2 136 866,17
	Souscriptions à recevoir	260 116,51
	Dépôts de garantie en espèces	2 825 407,53
	Coupons et dividendes en espèces	983 000,00
	Collatéraux	550 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		470 429 991,72
DETTES		
	Vente à terme de devise	324 377 372,50
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	139 646 683,65
	Achats à règlement différé	1 127 767,87
	Rachats à payer	4 251 091,87
	Frais de gestion fixe	794 045,64
	Collatéraux	760 000,00
TOTAL DES DETTES		470 956 961,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-526 969,81

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	87 165,640	116 071 434,81
Parts rachetées durant l'exercice	-150 475,581	-197 854 283,41
Solde net des souscriptions/rachats	-63 309,941	-81 782 848,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	336 787,253	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	167,950	194 642,48
Parts rachetées durant l'exercice	-268,172	-323 719,60
Solde net des souscriptions/rachats	-100,222	-129 077,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 188,884	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD		
Parts souscrites durant l'exercice	579,948	836 905,98
Parts rachetées durant l'exercice	-1 505,237	-2 016 964,75
Solde net des souscriptions/rachats	-925,289	-1 180 058,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 868,310	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	69 167,799	63 706 026,36
Parts rachetées durant l'exercice	-86 864,218	-80 316 327,22
Solde net des souscriptions/rachats	-17 696,419	-16 610 300,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70 700,593	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	9 797,701	158 228 529,64
Parts rachetées durant l'exercice	-13 730,256	-219 769 208,24
Solde net des souscriptions/rachats	-3 932,555	-61 540 678,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 867,369	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	230 628,541	22 351 212,81
Parts rachetées durant l'exercice	-96 666,081	-9 311 097,52
Solde net des souscriptions/rachats	133 962,460	13 040 115,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 747 651,249	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 297,494	240 127,77
Parts rachetées durant l'exercice	-491,564	-89 142,24
Solde net des souscriptions/rachats	805,930	150 985,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 709,198	

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	165 680,942	57 378 419,57
Parts rachetées durant l'exercice	-154 129,494	-52 643 402,60
Solde net des souscriptions/rachats	11 551,448	4 735 016,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	523 090,662	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	186,055	35 328,80
Parts rachetées durant l'exercice	-735,632	-134 886,58
Solde net des souscriptions/rachats	-549,577	-99 557,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 835,474	
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	99 893,776	21 569 358,49
Parts rachetées durant l'exercice	-141 699,595	-30 147 366,28
Solde net des souscriptions/rachats	-41 805,819	-8 578 007,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	286 587,141	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 3 151 100,99 0,67
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 11 012,78 0,72
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 19 243,64 0,72
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 509 909,84 0,67

	28/03/2024
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 6,79 0,76
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 2 220 603,63 0,29
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 462 072,36 0,29
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 2 958,93 1,34
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 3,05 1,73

	28/03/2024
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 1 642 407,69 0,96
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 14 097,22 0,96
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 422 241,10 0,67

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			28 313 172,94
	FR0010952788	LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	6 179 510,70
	FR0013072733	LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD	788 138,89
	FR0010941815	LAZARD EURO MONEY MARKET "B	9 552 653,01
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C	11 792 870,34
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			28 313 172,94

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	25/09/2023	LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	8,70	8,70		
Acomptes	27/12/2023	LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	8,70	8,70		
Acomptes	25/03/2024	LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	8,70	8,70		
Acomptes	25/09/2023	LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	1,32	1,32		
Acomptes	27/12/2023	LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	1,32	1,32		
Acomptes	25/03/2024	LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	1,32	1,32		
Total acomptes			30,06	30,06		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	15 840,44	13 606,04
Résultat	78 394 019,60	75 987 480,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	78 409 860,04	76 001 086,95

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	19 920 092,19	21 000 481,20
Total	19 920 092,19	21 000 481,20

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	61 636,34	57 908,30
Total	61 636,34	57 908,30

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	112 156,59	150 738,95
Total	112 156,59	150 738,95

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Affectation		
Distribution	2 917 813,47	3 367 926,16
Report à nouveau de l'exercice	460,49	397,58
Capitalisation		
Total	2 918 273,96	3 368 323,74
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	70 700,593	88 397,012
Distribution unitaire	41,27	38,10
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD		
Affectation		
Distribution	9,86	8,71
Report à nouveau de l'exercice	29,58	26,10
Capitalisation		
Total	39,44	34,81
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	9,86	8,71
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	36 703 122,84	35 295 223,45
Total	36 703 122,84	35 295 223,45

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Affectation		
Distribution	8 248 913,90	6 938 861,79
Report à nouveau de l'exercice	7 070,42	14 283,22
Capitalisation		
Total	8 255 984,32	6 953 145,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 747 651,249	1 613 688,789
Distribution unitaire	4,72	4,30
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11 819,21	5 429,43
Total	11 819,21	5 429,43

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD		
Affectation		
Distribution	1,51	1,33
Report à nouveau de l'exercice	4,50	3,96
Capitalisation		
Total	6,01	5,29
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	1,51	1,33
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	7 594 789,80	6 302 041,62
Total	7 594 789,80	6 302 041,62

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Affectation		
Distribution	60 803,28	57 437,60
Report à nouveau de l'exercice	62,59	56,22
Capitalisation		
Total	60 865,87	57 493,82
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 835,474	8 385,051
Distribution unitaire	7,76	6,85
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 771 073,47	2 810 261,33
Total	2 771 073,47	2 810 261,33

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		30 456,01
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-47 787 274,92	-123 940 024,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-47 787 274,92	-123 909 568,26

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-12 589 301,98	-35 365 039,23
Total	-12 589 301,98	-35 365 039,23

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-50 559,74	-42 956,17
Total	-50 559,74	-42 956,17

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-78 998,59	-101 806,36
Total	-78 998,59	-101 806,36

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 817 965,87	-5 598 773,51
Total	-1 817 965,87	-5 598 773,51

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-27,51	-24,83
Total	-27,51	-24,83

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-21 656 396,90	-55 421 504,83
Total	-21 656 396,90	-55 421 504,83

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 732 521,99	-10 782 929,03
Total	-4 732 521,99	-10 782 929,03

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 755,49	-11 002,21
Total	-8 755,49	-11 002,21

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5,49	-4,77
Total	-5,49	-4,77

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 065 206,25	-11 746 248,69
Total	-5 065 206,25	-11 746 248,69

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-40 486,31	-106 767,93
Total	-40 486,31	-106 767,93

	28/03/2024	31/03/2023
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 747 048,80	-4 732 510,70
Total	-1 747 048,80	-4 732 510,70

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	912 738 428,69	1 418 995 249,47	1 705 935 533,02	1 737 918 473,38	1 828 763 986,20
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR en EUR					
Actif net	108 630 696,92	226 238 380,68	352 744 224,76	495 650 003,49	481 555 431,28
Nombre de titres	96 957,566	162 316,934	256 005,131	400 097,194	336 787,253
Valeur liquidative unitaire	1 120,39	1 393,80	1 377,87	1 238,82	1 429,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,32	51,80	0,13	-88,39	-37,38
Capitalisation unitaire sur résultat	39,75	42,88	46,92	52,48	59,14
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	1 244 774,56	4 242 798,32	3 150 800,87	1 374 286,94	1 429 571,19
Nombre de titres	1 271,842	3 495,442	2 634,900	1 289,106	1 188,884
Valeur liquidative unitaire en CHF	978,71	1 213,80	1 195,79	1 066,07	1 202,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	76,38	-6,02	104,56	-33,32	-42,52
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	31,27	34,22	37,55	44,92	51,84
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD en USD					
Actif net en USD	1 220 555,67	5 711 145,00	6 061 104,07	3 806 573,30	2 985 983,05
Nombre de titres	1 030,090	3 837,454	4 085,305	2 793,599	1 868,310
Valeur liquidative unitaire en USD	1 184,90	1 488,26	1 483,63	1 362,60	1 598,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	54,45	-14,85	125,34	-36,44	-42,28
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	36,65	38,63	42,49	53,95	60,03

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR en EUR					
Actif net	38 055 424,02	91 112 754,50	91 742 483,60	78 518 096,37	69 485 000,97
Nombre de titres	42 855,547	85 198,598	89 501,145	88 397,012	70 700,593
Valeur liquidative unitaire	887,99	1 069,41	1 025,04	888,24	982,80
+/- values nettes unitaire non distribuées			0,13		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,85	39,78		-63,33	-25,71
Distribution unitaire sur résultat	31,73	33,14	35,23	38,10	41,27
Crédit d'impôt unitaire					
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H- USD en USD					
Actif net en USD				917,94	1 036,08
Nombre de titres				1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD				917,94	1 036,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR				-24,83	-27,51
Distribution unitaire sur résultat en EUR				8,71	35,96
Crédit d'impôt unitaire en EUR					
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR				26,10	29,58
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR en EUR					
Actif net	548 580 184,05	781 019 644,93	880 681 515,04	775 678 635,43	830 473 795,56
Nombre de titres	39 546,855	46 323,103	53 088,751	51 799,924	47 867,369
Valeur liquidative unitaire	13 871,65	16 860,26	16 588,85	14 974,51	17 349,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	89,75	628,94	1,57	-1 069,91	-452,42
Capitalisation unitaire sur résultat	481,50	169,64	483,72	681,37	766,76

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR en EUR					
Actif net	105 192 087,15	139 891 743,05	158 223 482,54	150 984 723,22	181 050 752,96
Nombre de titres	1 128 756,610	1 273 000,872	1 479 656,118	1 613 688,789	1 747 651,249
Valeur liquidative unitaire	93,19	109,89	106,93	93,56	103,59
+/- values nettes unitaire non distribuées			0,01		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,60	4,10		-6,68	-2,70
Distribution unitaire sur résultat	3,20	1,23	3,12	4,30	4,72
Crédit d'impôt unitaire					
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR en EUR					
Actif net			191,19	154 140,02	334 409,70
Nombre de titres			1,000	903,268	1 709,198
Valeur liquidative unitaire			191,19	170,64	195,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			1,05	-12,18	-5,12
Capitalisation unitaire sur résultat			1,88	6,01	6,91
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H- USD en USD					
Actif net en USD				181,50	204,30
Nombre de titres				1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD				181,50	204,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR				-4,77	-5,49
Distribution unitaire sur résultat en EUR				1,33	5,47
Crédit d'impôt unitaire en EUR					
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR				3,96	4,50

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR en EUR					
Actif net	63 282 294,68	127 625 954,11	165 266 172,28	164 222 818,66	193 274 835,41
Nombre de titres	207 483,474	348 870,058	461 349,877	511 539,214	523 090,662
Valeur liquidative unitaire	304,99	365,82	358,22	321,03	369,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,99	13,75	0,03	-22,96	-9,68
Capitalisation unitaire sur résultat	8,33	1,49	9,12	12,31	14,51
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR en EUR					
Actif net	627 968,60	649 483,83	1 945 794,93	1 493 347,02	1 546 415,35
Nombre de titres	3 571,131	3 112,540	9 543,675	8 385,051	7 835,474
Valeur liquidative unitaire	175,84	208,66	203,88	178,09	197,36
+/- values nettes unitaire non distribuées			0,01		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,19	7,82		-12,73	-5,16
Distribution unitaire sur résultat	2,99	0,40	4,89	6,85	7,76
Crédit d'impôt unitaire					
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR en EUR					
Actif net	46 084 905,74	43 762 335,47	46 806 965,24	66 327 345,08	66 807 779,06
Nombre de titres	252 277,534	192 578,950	208 357,949	328 392,960	286 587,141
Valeur liquidative unitaire	182,67	227,24	224,64	201,97	233,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,19	8,44	0,02	-14,41	-6,09
Capitalisation unitaire sur résultat	6,48	6,99	7,65	8,55	9,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
Bayerische Landesbank 7.0% 05-01-34	EUR	21 000 000	22 671 009,02	1,24
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	13 000 000	11 669 296,91	0,64
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	12 000 000	12 026 997,05	0,66
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	13 600 000	14 274 844,26	0,78
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	12 500 000	13 457 236,00	0,73
CMZB FRANCFORT 8.625% 28-02-33	GBP	7 000 000	8 801 525,05	0,49
DEUTSCHE BANK AG 7.5% PERP	USD	8 000 000	7 811 349,72	0,43
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	EUR	27 200 000	27 220 760,44	1,48
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	5 000 000	4 477 090,57	0,24
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	29 100 000	30 904 646,04	1,69
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUSA5+3.617% 31-01-28	EUR	25 000 000	22 284 098,36	1,22
LANDESBANK HESSENTHUERINGEN GIROZE 4.5% 15-09-32	EUR	4 000 000	3 902 672,46	0,21
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	10 000 000	9 109 435,25	0,50
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.0% 24-04-34	EUR	16 500 000	16 624 268,30	0,91
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.5% 24-04-34	EUR	4 500 000	4 835 033,24	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			210 070 262,67	11,48
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	33 000 000	30 459 546,39	1,67
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	14 400 000	16 229 333,51	0,89
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.5% 12-03-30	EUR	15 000 000	14 102 236,64	0,77
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	EUR	15 600 000	14 509 170,85	0,79
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	27 000 000	28 755 075,25	1,58
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	6 800 000	7 056 458,66	0,38
VOLKSBANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	16 000 000	16 021 317,60	0,87
TOTAL AUTRICHE			127 133 138,90	6,95
BELGIQUE				
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	53 000 000	47 617 442,13	2,61
ETHIAS VIE 6.75% 05-05-33 EMTN	EUR	12 000 000	13 994 980,33	0,77
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	15 000 000	16 176 290,22	0,88
TOTAL BELGIQUE			77 788 712,68	4,26
BERMUDES				
LANCASHIRE 5.625% 18-09-41	USD	15 000 000	12 533 663,19	0,68
TOTAL BERMUDES			12 533 663,19	0,68
CHYPRE				
BANK OF CYPRUS 2.5% 24-06-27	EUR	20 000 000	19 436 678,14	1,06
BANK OF CYPRUS 7.375% 25-07-28	EUR	11 250 000	12 629 139,65	0,69
TOTAL CHYPRE			32 065 817,79	1,75
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK STIB3R+5.0% PERP	SEK	27 000 000	2 392 282,29	0,13
TRYGBALTICA FORSIKRING AS STIB3R+1.15% 12-05-51	SEK	43 000 000	3 703 449,60	0,21
TOTAL DANEMARK			6 095 731,89	0,34
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 4.625% 07-04-30	EUR	16 300 000	16 936 588,93	0,92
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	8 200 000	8 018 679,98	0,44
ABANCA CORPORACION BANCARIA 8.375% 23-09-33	EUR	27 300 000	31 446 549,26	1,72

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	30 700 000	30 061 757,07	1,64
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	8 600 000	7 889 950,56	0,43
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	4 400 000	4 274 924,50	0,23
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	30 100 000	32 258 285,96	1,77
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	6 000 000	5 905 773,93	0,32
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	10 000 000	11 482 934,43	0,63
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	6 000 000	6 101 524,92	0,34
BBVA 6.0% PERP	EUR	25 000 000	25 018 750,00	1,36
BBVA 8.375% PERP	EUR	12 000 000	13 066 062,72	0,72
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	3 000 000	2 474 055,33	0,13
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	32 000 000	30 732 137,39	1,68
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	5 000 000	5 575 830,33	0,31
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	11 400 000	12 166 485,85	0,67
IBERCAJA 2.75% 23-07-30	EUR	25 000 000	24 652 120,90	1,35
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	31 500 000	31 466 117,70	1,72
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	28 000 000	26 914 973,99	1,47
UNICAJA BAN 4.875% PERP	EUR	8 000 000	7 103 270,00	0,39
UNICAJA BAN 7.25% 15-11-27	EUR	27 500 000	30 206 886,61	1,65
UNICAJA BANCO SA E 5.5% 22-06-34	EUR	9 700 000	9 676 315,30	0,53
TOTAL ESPAGNE			373 429 975,66	20,42
ETATS-UNIS				
DEUTSCHE BK NEW YORK 4.875% 01-12-32	USD	13 000 000	11 482 320,21	0,63
TOTAL ETATS-UNIS			11 482 320,21	0,63
FRANCE				
BNP PAR 8.0% PERP	USD	6 200 000	5 916 586,01	0,32
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	15 000 000	13 779 970,08	0,75
BPCE 2.125% 13-10-46	EUR	5 000 000	4 170 521,99	0,23
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	18 400 000	17 176 704,81	0,94
CA 6.5% PERP	EUR	15 000 000	15 285 269,02	0,84
PROMONTORIA MMB SASU 5.25% 15-10-41	EUR	10 000 000	9 820 286,89	0,54
SG 10.0% PERP	USD	4 600 000	4 714 642,69	0,26
SG 6.75% PERP	USD	20 000 000	17 466 805,56	0,95
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	3 000 000	3 426 662,38	0,19
TOTAL FRANCE			91 757 449,43	5,02
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	19 908 000	19 655 984,85	1,07
ALPHA BANK 5.5% 11-06-31	EUR	15 000 000	15 418 142,21	0,85
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	10 300 000	12 075 036,71	0,67
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	8 000 000	8 081 504,92	0,44
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	24 300 000	27 005 093,26	1,47
PIRAEUS FINANCIAL 5.5% 19-02-30	EUR	28 575 000	28 479 617,27	1,56
TOTAL GRECE			110 715 379,22	6,06
HONGRIE				
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	11 000 000	12 055 994,59	0,66
OTP BANK 2.875% 15-07-29	EUR	25 000 000	25 228 978,83	1,39
OTP BANK 8.75% 15-05-33 EMTN	USD	17 000 000	16 888 581,79	0,92
TOTAL HONGRIE			54 173 555,21	2,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	14 000 000	13 870 045,57	0,76
BANK OF CYPRUS 11.875% PERP	EUR	2 500 000	2 841 857,92	0,16
BANK OF CYPRUS 6.625% 23-10-31	EUR	23 840 000	24 811 951,59	1,35
BK IRELAND 7.594% 06-12-32	GBP	10 000 000	12 468 751,08	0,68
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	6 500 000	7 985 857,73	0,43
PERMANENT TSB GROUP 7.875% PERP	EUR	5 657 000	5 844 246,70	0,32
TOTAL IRLANDE			67 822 710,59	3,70
ISLANDE				
ARION BANK NIB03R+3.65% 09-07-29	NOK	30 000 000	2 624 151,78	0,14
ISLANDSBANKI HF STIB3R+4.75% PERP	SEK	74 000 000	6 067 943,40	0,34
TOTAL ISLANDE			8 692 095,18	0,48
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI 4.596% PERP	EUR	8 296 000	8 476 536,60	0,47
BANCO BPM 9.5% PERP	EUR	7 300 000	8 297 176,79	0,45
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	15 000 000	15 678 226,64	0,85
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	5 400 000	5 784 832,92	0,32
INTE 9.125% PERP	EUR	15 000 000	16 890 824,59	0,93
MONTE PASCHI 5.375% 18-01-28	EUR	5 700 000	6 044 286,85	0,33
MONTE PASCHI 8.5% 10-09-30	EUR	5 570 000	6 012 684,27	0,33
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% PERP	EUR	18 300 000	18 578 334,00	1,01
UNICREDIT 5.459% 30-06-35	USD	13 100 000	11 570 543,67	0,64
UNICREDIT 7.296% 02-04-34 EMTN	USD	18 000 000	17 179 044,44	0,94
UNICREDIT SPA 5.861% 19-06-32	USD	18 000 000	16 552 779,63	0,90
TOTAL ITALIE			131 065 270,40	7,17
JERSEY				
HSBC CAPIT TF/TV PERP PF *EUR	USD	2 000 000	2 380 320,37	0,13
TOTAL JERSEY			2 380 320,37	0,13
LUXEMBOURG				
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 5.25% PERP	EUR	17 000 000	15 748 814,17	0,86
TOTAL LUXEMBOURG			15 748 814,17	0,86
PAYS-BAS				
AEGON 0 07/29/49	USD	16 349 000	12 476 591,05	0,68
AEGON 1.425% PERP	NLG	21 730 000	7 598 213,81	0,42
AEGON 1.506% PERP	NLG	5 150 000	2 006 179,00	0,10
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	34 000 000	40 086 622,40	2,19
ATHORA NETHERLANDS NV 2.25% 15-07-31	EUR	4 200 000	3 943 665,74	0,22
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	11 000 000	12 297 373,36	0,67
TOTAL PAYS-BAS			78 408 645,36	4,28
POLOGNE				
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	18 000 000	20 208 278,36	1,11
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	8 500 000	9 446 765,30	0,51
TOTAL POLOGNE			29 655 043,66	1,62
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	32 400 000	31 858 673,23	1,74
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	35 500 000	35 430 642,12	1,94
BCP 8.75% 05-03-33 EMTN	EUR	13 100 000	14 721 610,42	0,80
BESVIDA COMPANHIA DE SEGUROS SA E3R+3.5% PERP	EUR	794 400	658 320,69	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXA CENTRAL DE CREDITO AGRICOLA MUTUO 8.375% 04-07-27	EUR	14 000 000	15 669 403,22	0,85
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 10.0% 30-10-26	EUR	15 100 000	16 688 111,56	0,92
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 8.5% 12-06-34	EUR	10 500 000	10 853 842,54	0,60
FIDELIDADE COMPANHIADE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	13 000 000	12 676 982,32	0,69
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	18 500 000	22 004 293,76	1,20
TOTAL PORTUGAL			160 561 879,86	8,78
ROUMANIE				
BANCA TRANSILVANIA 7.25% 07-12-28	EUR	7 000 000	7 475 505,22	0,41
TOTAL ROUMANIE			7 475 505,22	0,41
ROYAUME-UNI				
CHESNARA 4.75% 04-08-32	GBP	8 000 000	7 758 340,73	0,42
COOPERATIVE BANK 11.75% 22-05-34	GBP	10 800 000	15 327 014,54	0,84
COVENTRY BLDG 6.875% PERP	GBP	8 000 000	9 379 581,31	0,51
ESURE GROUP 12.0% 20-12-33	GBP	8 000 000	10 256 319,55	0,56
ESURE GROUP 6.0% PERP	GBP	4 000 000	3 351 713,74	0,18
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	7 600 000	7 680 765,20	0,42
PRUDENTIAL 6.5% 20-10-48 EMTN	USD	25 000 000	24 183 693,42	1,32
QUILTER 8.625% 18-04-33 EMTN	GBP	10 000 000	12 683 375,21	0,70
SANTANDER UK GROUP HOLDINGS PLC 6.75% PERP	GBP	925 000	1 083 443,09	0,06
STANDARD LIFE 4.25% 30-06-28	USD	30 000 000	25 409 282,41	1,39
VIRGIN MONEY UK 11.0% 31-12-99	GBP	6 300 000	8 568 640,27	0,47
TOTAL ROYAUME-UNI			125 682 169,47	6,87
SLOVENIE				
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 10.75% 28-11-32	EUR	15 000 000	17 685 553,69	0,97
Nova Ljubljanska banka dd 6.875% 24-01-34	EUR	2 200 000	2 316 773,60	0,12
TOTAL SLOVENIE			20 002 327,29	1,09
SUISSE				
UBS GROUP AG 7.75% PERP	USD	7 300 000	7 019 823,07	0,38
UBS GROUP AG 9.25% PERP	USD	6 900 000	7 160 776,69	0,40
TOTAL SUISSE			14 180 599,76	0,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 768 921 388,18	96,73
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 768 921 388,18	96,73
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	EUR	2 845	6 179 510,70	0,34
LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD	USD	500	788 138,89	0,04
LAZARD EURO MONEY MARKET "B	EUR	9	9 552 653,01	0,53
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C	EUR	5 722	11 792 870,34	0,64
TOTAL FRANCE			28 313 172,94	1,55
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			28 313 172,94	1,55
TOTAL Organismes de placement collectif			28 313 172,94	1,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0624	EUR	700	98 000,00	
FV CBOT UST 5 0624	USD	900	214 843,75	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			312 843,75	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			312 843,75	0,01
TOTAL Instrument financier à terme			312 843,75	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-232 031,27	-214 843,77	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-98 000	-98 000,00	
TOTAL Appel de marge			-312 843,77	-0,01
Créances			470 429 991,72	25,72
Dettes			-470 956 961,53	-25,75
Comptes financiers			32 056 394,91	1,75
Actif net			1 828 763 986,20	100,00

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	EUR	1 747 651,249	103,59
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	EUR	70 700,593	982,80
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	EUR	7 835,474	197,36
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	EUR	286 587,141	233,11
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	EUR	47 867,369	17 349,47
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	EUR	1 709,198	195,65
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	CHF	1 188,884	1 202,44
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	EUR	336 787,253	1 429,85
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	EUR	523 090,662	369,48
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD	USD	1,000	1 036,08
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD	USD	1,000	204,30
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-USD	USD	1 868,310	1 598,22

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 909 329,40	EUR	41,15	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 484,07	EUR	0,12	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	2 917 813,47	EUR	41,27	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H-USD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9,86	EUR	9,86	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	9,86	EUR	9,86	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7 584 806,43	EUR	4,34	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	664 107,465	EUR	0,38	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	8 248 913,895	EUR	4,72	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H-USD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,51	EUR	1,51	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1,51	EUR	1,51	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	60 803,278	EUR	7,76	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	60 803,278	EUR	7,76	EUR

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RC EUR
Code ISIN :	FR0014005U50
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 710 €	8 770 €
	Rendement annuel moyen	-42,9%	-4,3%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 350 €	8 970 €
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-3,6%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 880 €	10 720 €
	Rendement annuel moyen	-1,2%	2,4%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 550 €	11 430 €
	Rendement annuel moyen	15,5%	4,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	554 €	925 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,6%	3,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,5% avant déduction des coûts et de 2,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	126 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CIR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PD H-USD
Code ISIN :	FR00140095N4
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : **3 ans**

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 920 \$	8 880 \$
	Rendement annuel moyen	-30,8%	-3,9%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 420 \$	9 020 \$
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-3,4%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 960 \$	11 030 \$
	Rendement annuel moyen	-0,4%	3,3%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 540 \$	11 260 \$
	Rendement annuel moyen	5,4%	4,0%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2019 - 31/03/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	501 \$	753 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,1%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,8% avant déduction des coûts et de 3,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,76% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	73 \$
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CD1

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RD H-USD
Code ISIN :	FR0014009502
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : **3 ans**

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 920 \$	8 880 \$
	Rendement annuel moyen	-30,8%	-3,9%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 370 \$	8 970 \$
	Rendement annuel moyen	-16,3%	-3,6%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 960 \$	11 030 \$
	Rendement annuel moyen	-0,4%	3,3%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 540 \$	11 260 \$
	Rendement annuel moyen	5,4%	4,0%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2019 - 31/03/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	592 \$	1 074 \$
Incidence des coûts annuels (*)	6,0%	3,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,8% avant déduction des coûts et de 3,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,70% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	163 \$
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CD2

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PVC EUR
Code ISIN :	FR0010590950
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 760 €	8 370 €
	Rendement annuel moyen	-42,4%	-5,8%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 420 €	8 870 €
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-3,9%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 980 €	10 710 €
	Rendement annuel moyen	-0,2%	2,3%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 700 €	11 470 €
	Rendement annuel moyen	17,0%	4,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	530 €	840 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,1% avant déduction des coûts et de 2,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	28 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,77%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	74 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFC

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RVC EUR
Code ISIN :	FR0010752543
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 720 €	8 360 €
	Rendement annuel moyen	-42,8%	-5,8%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 380 €	8 850 €
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-4,0%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 890 €	10 550 €
	Rendement annuel moyen	-1,1%	1,8%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 550 €	11 250 €
	Rendement annuel moyen	15,5%	4,0%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	595 €	1 058 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,0%	3,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,3% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,95% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	91 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,79%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	76 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC EUR
Code ISIN :	FR0011844034
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 630 €	8 550 €
	Rendement annuel moyen	-43,7%	-5,1%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 410 €	9 010 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-3,4%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 020 €	11 050 €
	Rendement annuel moyen	0,2%	3,4%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 980 €	11 890 €
	Rendement annuel moyen	19,8%	5,9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	492 €	722 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,8% avant déduction des coûts et de 3,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	64 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFI

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PVD EUR
Code ISIN :	FR0012074151
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 700 €	8 020 €
	Rendement annuel moyen	-43,0%	-7,1%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 160 €	8 850 €
	Rendement annuel moyen	-18,4%	-4,0%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 680 €	9 900 €
	Rendement annuel moyen	-3,2%	-0,3%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 350 €	10 640 €
	Rendement annuel moyen	13,5%	2,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2017 - 30/04/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	530 €	806 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	2,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,4% avant déduction des coûts et de -0,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	28 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,77%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	74 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFG

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC H-USD
Code ISIN :	FR0013076932
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : **3 ans**

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 690 \$	8 550 \$
	Rendement annuel moyen	-43,1%	-5,1%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 530 \$	9 090 \$
	Rendement annuel moyen	-14,7%	-3,1%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 100 \$	11 550 \$
	Rendement annuel moyen	1,0%	4,9%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	12 090 \$	12 640 \$
	Rendement annuel moyen	20,9%	8,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	499 \$	762 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4% avant déduction des coûts et de 4,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,71% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	68 \$
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFH

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC H-CHF
Code ISIN :	FR0013236791
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged CHF Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged CHF Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : **3 ans**

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 CHF		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
<i>Minimum</i>	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 640 CHF	8 530 CHF
	Rendement annuel moyen	-43,6%	-5,1%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 400 CHF	9 010 CHF
	Rendement annuel moyen	-16,0%	-3,4%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 830 CHF	10 260 CHF
	Rendement annuel moyen	-1,7%	0,9%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 940 CHF	11 620 CHF
	Rendement annuel moyen	19,4%	5,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2021 - 28/02/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	501 CHF	726 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,4% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 CHF
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,72% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	69 CHF
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	32 CHF
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
 Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFJ

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part TC EUR
Code ISIN :	FR0013305935
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 630 €	8 550 €
	Rendement annuel moyen	-43,7%	-5,1%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 410 €	9 010 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-3,4%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 990 €	10 880 €
	Rendement annuel moyen	-0,1%	2,9%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 970 €	11 720 €
	Rendement annuel moyen	19,7%	5,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2017 - 30/04/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	492 €	716 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,3% avant déduction des coûts et de 2,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	64 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFT

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RVD EUR
Code ISIN :	FR0013306735
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 090 €	7 250 €
	Rendement annuel moyen	-49,1%	-10,2%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 170 €	8 860 €
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-4,0%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 790 €	10 530 €
	Rendement annuel moyen	-2,1%	1,7%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 420 €	11 130 €
	Rendement annuel moyen	14,2%	3,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	560 €	935 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,7%	3,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,94% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	91 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,43%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	41 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CRD

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PD EUR
Code ISIN :	FR0013306743
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants s'procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative.

La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'univers des financières de nos partenaires de notations extra-financières.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un

délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>			
<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	5 600 €	7 930 €
	Rendement annuel moyen	-44,0%	-7,4%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 110 €	8 720 €
	Rendement annuel moyen	-18,9%	-4,5%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 830 €	10 640 €
	Rendement annuel moyen	-1,7%	2,1%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 600 €	11 280 €
	Rendement annuel moyen	16,0%	4,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 - 31/05/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 - 31/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	492 €	710 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	64 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CID

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Credit Fi SRI

Identifiant d'entité juridique : 969500FR3TNUVM8YL814

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** :%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 36,73% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Dans le cadre de la gestion de ce portefeuille, les critères suivants font l'objet d'une attention particulière :

	BANQUES	ASSURANCES
ENVIRONNEMENT		
Approvisionnement en matières premières (huile de palme, cacao, etc..)	●	
Produits verts et ISR	●	●
Changement climatique	●	●
RESSOURCES HUMAINES		
Diversité et inclusion	●	●
DROITS DE L'HOMME		
Non-discrimination	●	●
ENGAGEMENT SOCIÉTAL		
Transparence fiscale	●	●
Inclusion financière	●	●
PRATIQUE DES ENTREPRISES		
Confidentialité et sécurité des données	●	●
Information aux clients	●	●
Relations responsables avec les clients	●	●
Corruption et blanchiment d'argent	●	●
Lobbying responsable	●	●
GOVERNANCE DES ENTREPRISES		
Conseils d'administration	●	●
Contrôle internes et gestion des risques	●	●
Indépendance de l'audit	●	●
Rémunération des cadres	●	●
Droits des actionnaires	●	●

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous

ressous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

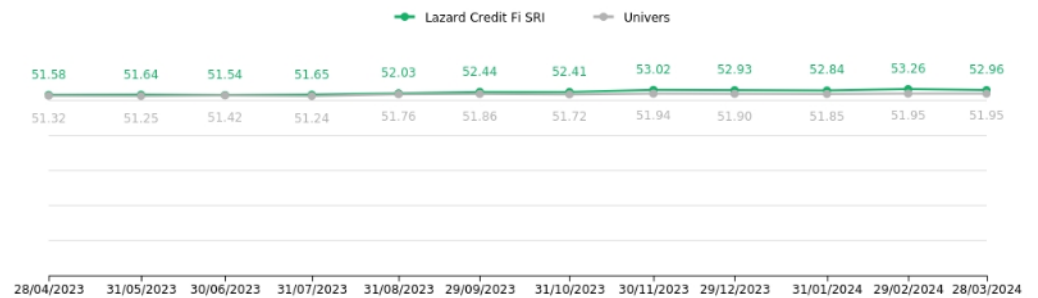
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Les analystes-gestionnaires suivent également l'évolution de quatre indicateurs principaux pour le secteur financier en utilisant les notations de Moody's ESG Solutions sur les critères suivants :

- Développement de produits et services durables
- Relations responsables avec la clientèle
- Prévention des discriminations et promotion de la diversité
- Audit et contrôles internes

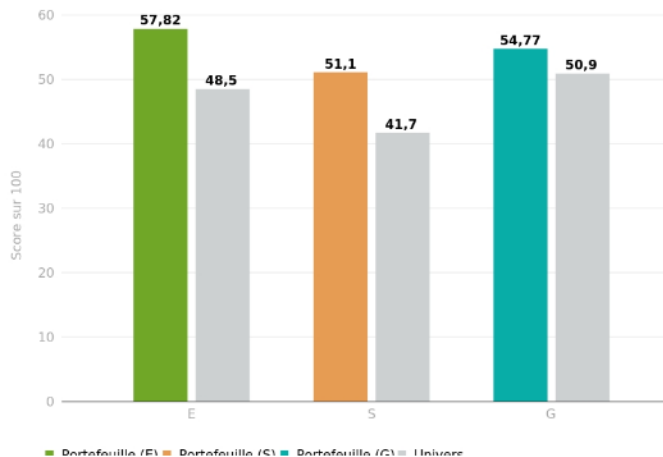
Ces indicateurs font l'objet d'un reporting ISR trimestriel disponible sur : https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html.

Évolution du score ESG

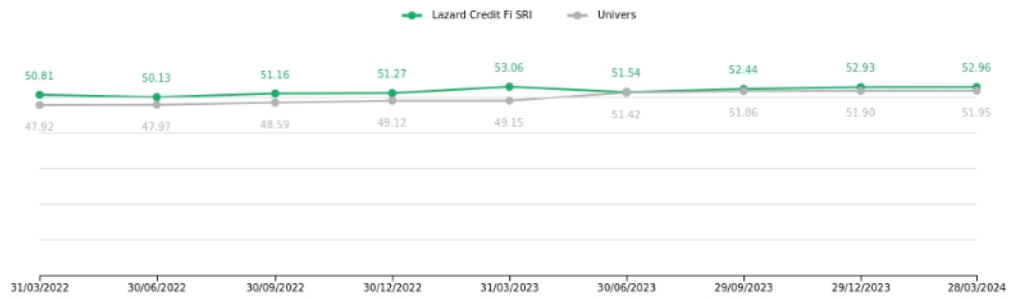


L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers de la zone Euro fourni par nos partenaires ESG, equi-pondéré, restreint aux secteurs suivants: Diversified Banks, Insurance, Financial Services General, Retail and Specialized Banks, Asset Management & Custody Banks, Banks, Consumer Finance, Diversified Financials, Investment Banking & Brokerage, Life & Health Insurance, Multi-line Insurance & Brokerage, Property & Casualty Insurance



● ... et par rapport aux périodes précédentes ?



● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	3,14%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	7,82%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	28,46%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	0,22%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	4,77%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	3,80%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	5,04%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	15,92%

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/04/2023 au 31/03/2024

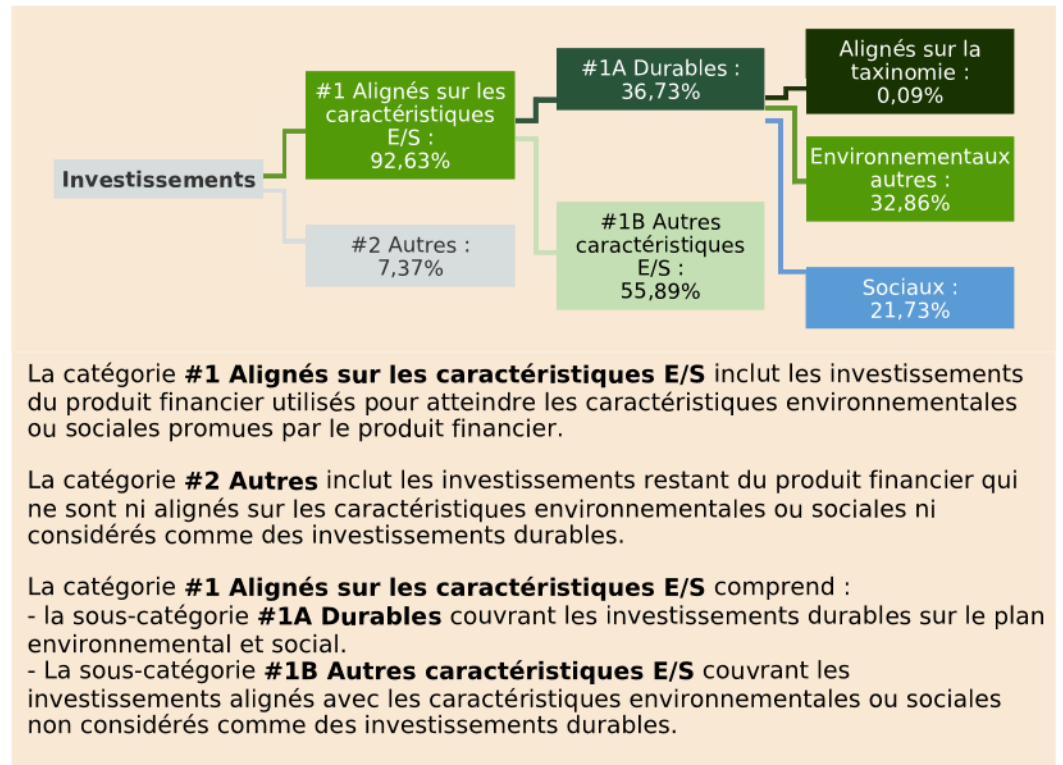
	Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,83%	BELGIQUE
2	UNICAJA BAN 7.25% 15-11-27	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,56%	ESPAGNE
3	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET	OPC	2,12%	FRANCE
4	ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,98%	PAYS-BAS
5	BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,89%	ESPAGNE
6	BCP 4.0% 17-05-32	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,80%	PORTUGAL
7	BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,74%	PORTUGAL
8	DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,70%	ALLEMAGNE
9	RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,63%	AUTRICHE
10	UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,62%	ESPAGNE
11	LAZARD EURO MONEY MARKET	OPC	1,57%	FRANCE
12	BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,53%	ESPAGNE
13	PRUDENTIAL 6.5% 20-10-48 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,53%	ROYAUME-UNI
14	STANDARD LIFE 4.25% 30-06-28	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,52%	ROYAUME-UNI
15	DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,48%	SINGAPOUR



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

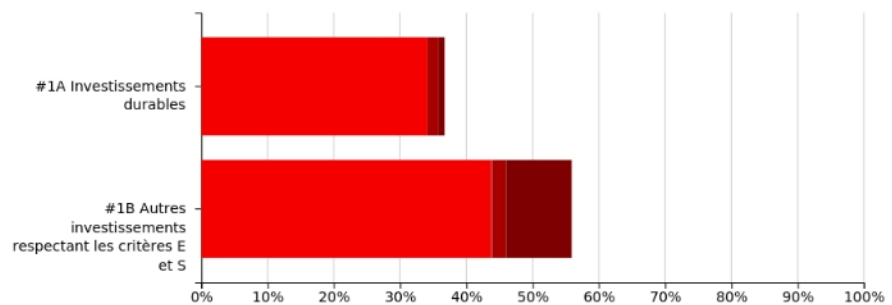
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Investissements durables	#1B Autres investissements respectant les critères E et S
■ ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	34.1%	43.67%
■ ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN		0.21%
■ OPC	1.68%	2.1%
■ SECTEUR INCONNU	0.95%	9.91%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 8,38% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?



● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui :

Dans le gaz fossile

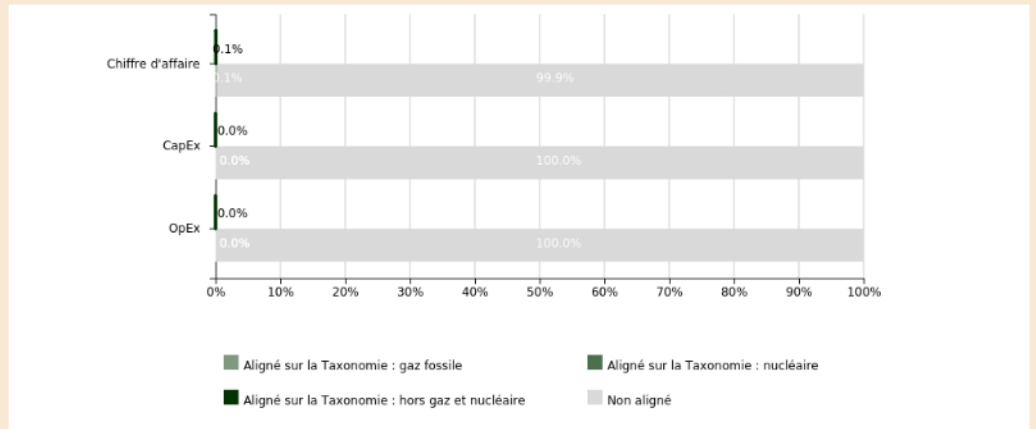
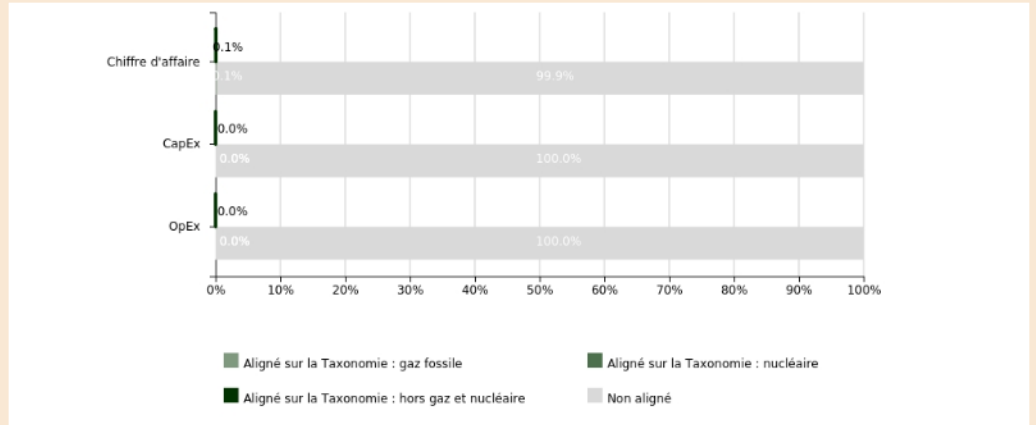
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 32,86%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 21,73%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 7,37%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est supérieur à 90%. Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total.

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 92,63%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de Moody's ESG Solutions et MSCI, après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers de la zone Euro fourni par nos partenaires ESG, equi-pondéré, restreint aux secteurs suivants: Diversified Banks, Insurance, Financial Services General, Retail and Specialized Banks, Asset Management & Custody Banks, Banks, Consumer Finance, Diversified Financials, Investment Banking & Brokerage, Life & Health Insurance, Multi-line Insurance & Brokerage, Property & Casualty Insurance.

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Pour plus d'information, merci de consulter le "code de transparence" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

Loi Energie Climat (LEC)

ART 29

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion, https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html